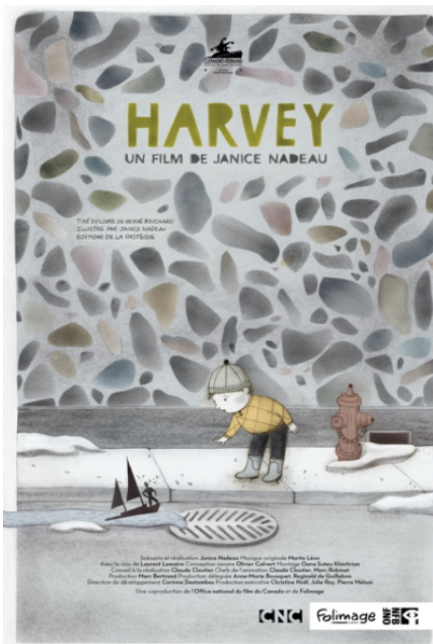
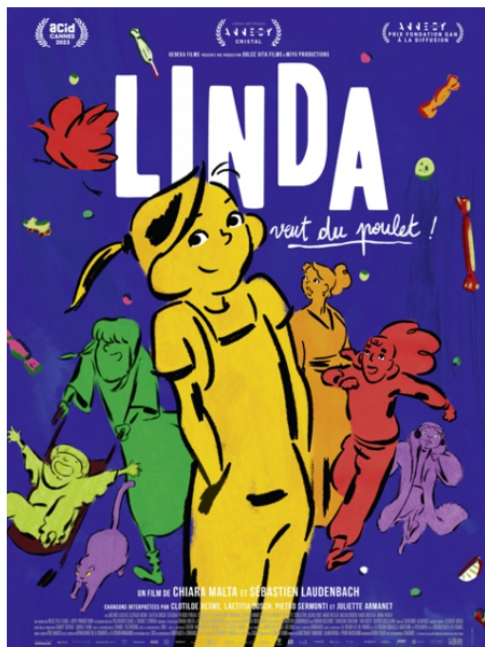




Audiens

anim
FRANCE

L'emploi dans la production
de films d'animation

Edition 2023

Étude réalisée par Audiens, qui a pour objectif de connaître la structure des entreprises du secteur de la production de films d'animation, et de mesurer l'emploi et son évolution.

Contact

Philippe DEGARDIN

Datalab Audiens

74 rue Jean Bleuzen 92177 Vanves Cedex

Tél. : 0 173 173 274

Crédits illustrations couverture :

Super Mario Bros le film, un long-métrage de Aaron Horvath et Michael Jelenic – Illumination / Universal

Linda veut du poulet, un long-métrage de Chiara Malta et Sébastien Laudenbach - Miyu Productions

Pattie et la colère de Poséidon, un long-métrage de David Alaux, Eric Tosti et Jean-François Tosti - TAT Productions

Harvey, un court-métrage de Janice Nadeau - ONF – Folimage

Mars Express, un long-métrage de Jérémie Perin - Everybody On Deck – Je Suis Bien Content

Erica & Trévor contre les monstres terribles, une série de Julien Dinse et Cédric Stephan - Cyber Group Studios

T'es où Chicky ?, une série de William Hoarau - Cube Creative Productions

SamSam, une série de Tanguy de Kermel – Bayard Animation – Folivari

Audiens remercie les sociétés de production qui ont accepté de mettre à disposition ces visuels pour illustrer l'étude.

Audiens

Audiens est un groupe de protection sociale paritaire et à but non lucratif, expert des métiers de la création et de l'information depuis 2003.

Notre mission

Nous anticipons les évolutions des métiers de la création et de l'information afin d'apporter à leurs talents des solutions de protection sociale et des services au plus proche de leurs besoins.

Nos métiers

Santé et prévoyance

Pour permettre aux talents de la création et de l'information de se concentrer sur leur métier, nous proposons des offres de complémentaire santé, collectives et individuelles, adaptées à leurs rythmes et besoins spécifiques.

La retraite complémentaire Agirc-Arrco

Au sein de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco, nous assurons la gestion de la retraite complémentaire des salariés des métiers de la création et de l'information.

La Caisse des Congés Spectacles

La caisse assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens du spectacle : recouvrement des cotisations des employeurs et paiement des congés aux bénéficiaires.

Actions sociales

Nous concevons et gérons des aides pour les publics fragilisés : aides financières, handicap, préparation à la retraite, soutien aux aidants...

Les services aux professionnels

Fors de notre connaissance des métiers de nos clients, nous avons créé des services pour faciliter leur activité : études et datas, gestion pour le compte d'organisations professionnelles, services de gestion sociale en ligne avec Movinmotion, soins et prévention au sein du Pôle santé Bergère.

Une protection sociale adaptée aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel

Des offres santé spécifiques

Conçue avec les partenaires sociaux pour répondre aux spécificités des artistes et techniciens, la Garantie Santé Intermittents compte près de 60 000 assurés. Une partie de la cotisation mensuelle est prise en charge par les employeurs, à travers le Fonds collectif du spectacle pour la santé, dès lors que l'assuré peut justifier de 507 heures de travail sur l'année précédente. Et à la retraite, celui-ci peut conserver les prestations de la garantie santé intermittents à des tarifs aménagés.

Indemnités de congés payés des artistes et techniciens, des processus simplifiés et sécurisés

Gérée par des représentants d'employeurs, la caisse des Congés Spectacles assure le paiement des congés payés aux artistes et techniciens employés de façon intermittente via des processus en ligne, simplifiés et sécurisés.

Le taux de reversement des congés payés augmente régulièrement tandis que les frais de gestion baissent. Les résultats très encourageants de la gestion de la caisse des Congés spectacles ont d'ailleurs été officiellement reconnus par la Cour des Comptes. Celle-ci souligne une transition réussie de cette institution majeure de la culture et des médias vers un nouveau mode de gestion, opéré par Audiens depuis 2014.

Mission Handicap du spectacle

Créée en partenariat avec l'Agefiph, son objectif est de favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap avec un périmètre élargi aux secteurs de l'audiovisuel, du cinéma, du spectacle vivant, des prestations techniques, de la radio, de l'édition musicale et phonographique et de la production audiovisuelle. Elle aide les entreprises à recruter des personnes en situation de handicap et à aménager leur poste de travail, en mettant à leur disposition toutes les informations utiles sur le sujet. Audiens en assure la gestion.

Entre 2021 et 2022, la Mission Handicap a rencontré plus de 400 entreprises, accompagné 180 professionnels et a organisé 15 groupes de travail régionaux.



Le Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle

L'objectif du Fonds est d'assurer un accompagnement social à finalité professionnelle pour les artistes et techniciens fragilisés dans leur emploi ou ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation de l'assurance chômage. Il a pour ambition de sécuriser les parcours professionnels et d'éviter l'exclusion sociale, en favorisant le retour à l'emploi.

Des accompagnements renforcés sont proposés aux maternelles, aux personnes rencontrant des problèmes de santé entravant leur métier et aux seniors. Il traduit la volonté d'agir sur les causes de la fragilité professionnelle, en tenant compte du contexte social et médical.

En 2022, près de 2 500 professionnels ont pris contact avec le Fonds de professionnalisation et de solidarité.



Aide à la garde d'enfant pour les artistes et techniciens du spectacle

Ce dispositif géré par Audiens via le Fonds de professionnalisation et de solidarité a été mis en place par l'État en 2018, dans le cadre du Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS). Son objectif est d'accompagner les intermittents parents de jeunes enfants en les aidant à financer la garde de leur(s) enfant(s). Il prévoit de verser une aide de 50 % des frais de garde des enfants jusqu'à leur 4 ans, sous forme d'un remboursement mensuel des frais de garde occasionnés par des heures de travail en CDD ou CDDU de l'intermittent, au sein d'entreprises du spectacle.

Movinmotion

Movinmotion est un outil de gestion digital pour les entrepreneurs et salariés du secteur culturel.

La plateforme conçoit des outils et services dédiés aux acteurs de la culture et de la communication : contrat de travail, paie, gestion comptable et financière ou recrutement de talents.

3 000 entreprises et 100 000 salariés du secteur culturel lui font confiance.



Audiens

74 rue Jean Bleuzen - 92177 Vanves Cedex

Tél : 0 173 173 000

Plus d'informations et de conseils sur www.audiens.org

AnimFrance est un syndicat exclusivement dédié au secteur de la production audiovisuelle et cinématographique indépendante d'animation.

Créé en 1989 par quelques producteurs pionniers du genre et à l'initiative de la première Convention Collective Nationale de la production de films d'animation, le syndicat fédère aujourd'hui près de 60 sociétés de production déléguée indépendantes et studios de fabrication installés sur l'ensemble du territoire, qui représentent 96% des emplois de la filière. Citia et le Pôle Image Magelis sont membres associés du Syndicat.

Forte de plus de 10 000 auteurs, artistes et techniciens, l'animation française est n°3 mondial et leader européen. C'est une industrie culturelle d'excellence, symbole du savoir-faire et du rayonnement français, distinguée par les plus prestigieuses sélections et prix internationaux. Portée par un tissu d'entrepreneurs indépendants, l'animation est à la tête des exportations audiovisuelles françaises. Ses œuvres sont regardées et plébiscitées par une audience de plus en plus diverse et large, dans les salles, sur les chaînes de télévision, ainsi que sur les plateformes de vidéo à la demande du monde entier.

Depuis 30 ans, l'action d'AnimFrance a activement soutenu et participé à :

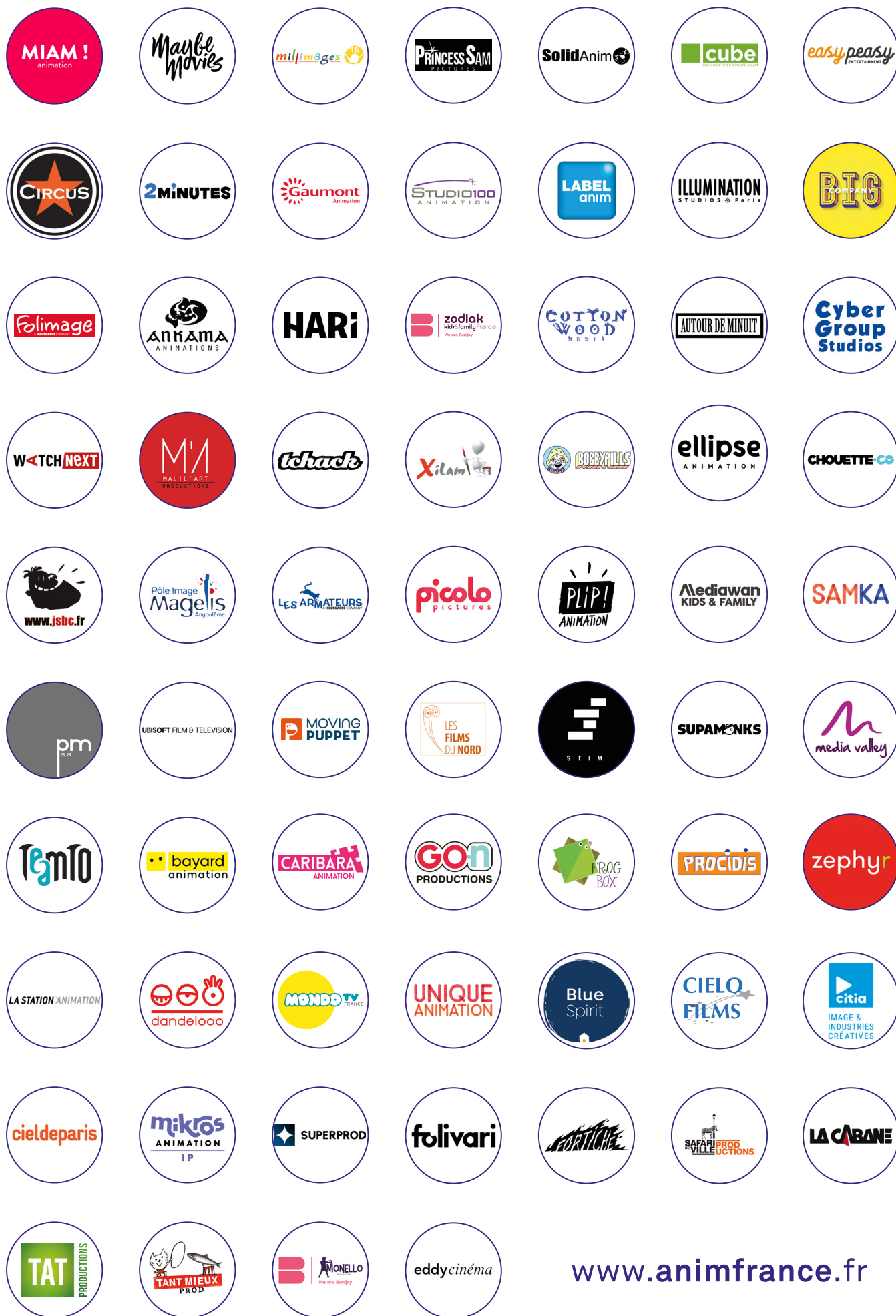
- La structuration en réseau des écoles spécialisées formant les talents indispensables à l'industrie (RECA) ;
- la création d'Animation Europe, fédération des syndicats et des associations de producteurs d'animation de plus de 15 pays européens ;
- la mise en place d'obligations d'investissements des diffuseurs nationaux (privés et publics) propres au genre ;
- l'élargissement de ces obligations aux diffuseurs et plateformes de vidéos à la demande étrangers opérant sur le territoire français ;
- la construction et l'amélioration continue de dispositifs de soutiens dédiés au cinéma, court et long métrage (Fond spécial CSV, dispositif Passerelle, amélioration de l'aide au programme de productions de films courts, majoration du Fond de soutien, création du bonus parité), mais aussi pour les œuvres audiovisuelles (majoration très significative du FSA, crédits d'impôts spécifiques, aides des Régions), qui ont permis notamment une localisation massive de la fabrication en France sur différents territoires ;
- le maintien d'une offre gratuite et large sur les chaînes de la TNT, notamment de service public avec France 4 ;
- la reconnaissance de l'animation au sein de l'Académie des César, avec la création du César du long métrage d'animation, du César du court métrage d'animation, et en 2020 du Collège animation, victoire du secteur pour une pleine reconnaissance des métiers du cinéma d'animation.

Dans une démarche permanente de dialogue avec l'ensemble de ses partenaires actuels et à venir (artistes, techniciens, scénaristes, étudiants, écoles, institutions, diffuseurs, distributeurs), AnimFrance poursuit son action au service du développement de l'écosystème artistique et économique de l'Animation sur l'ensemble du territoire français, soucieux de la diversité créative du genre, engagé pour l'égalité des chances, pour la parité, pour la lutte contre toute forme de harcèlement et de discrimination, et pour définir et mettre en œuvre des alternatives industrielles écoresponsables pour la filière.



www.animfrance.fr

**Longue, courte, sériele, iconique ou impertinente,
c'est toute l'animation qui est rassemblée et défendue par AnimFrance.**



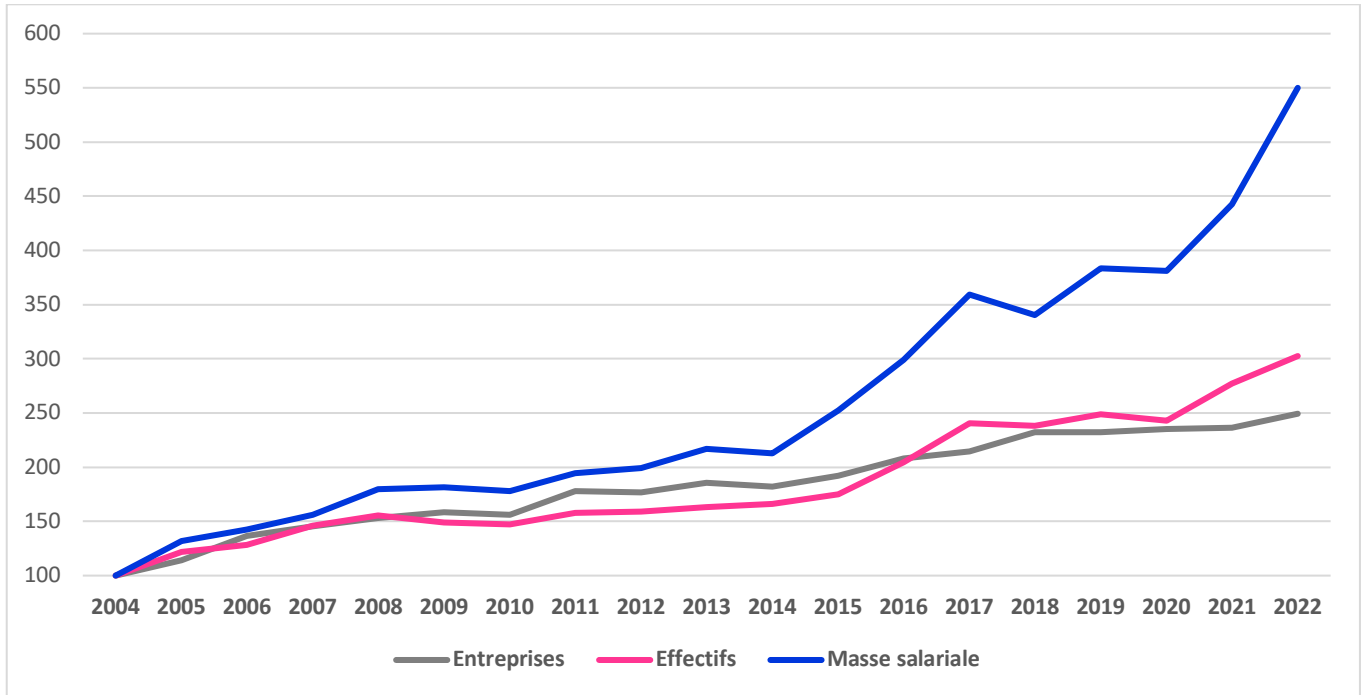
www.animfrance.fr

Sommaire

<i>Ce qu'il faut retenir</i>	9
<i>Source des données</i>	11
<i>Les entreprises</i>	12
<i>Masse salariale</i>	14
<i>Les salariés</i>	15
<i>Les salariés permanents</i>	16
<i>Les salariés en CDD d'usage</i>	19
<i>Nombre d'heures</i>	21
<i>Profil détaillé des CDDU du secteur</i>	22
<i>Les primo-entrants dans le secteur</i>	23
<i>Les métiers de l'animation</i>	25
<i>Données régionales</i>	30
<i>Annexe 1 : périmètre de l'étude</i>	31
<i>Annexe 2 : tableaux complémentaires</i>	39

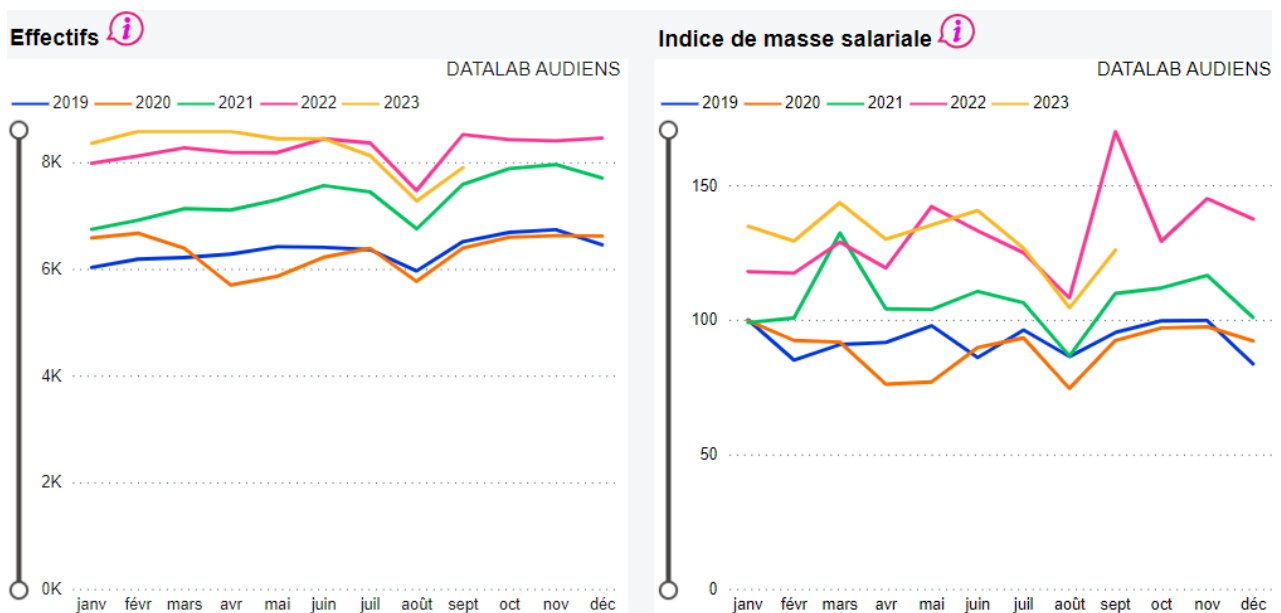
Ce qu'il faut retenir

- Croissance soutenue de l'activité en 2022 :**



Avec une augmentation entre 2021 et 2022 du nombre d'entreprises de 5%, une augmentation du nombre de salariés de 9% et une augmentation de la masse salariale de 24%, l'année 2022 affiche les niveaux d'activité les plus élevés dans le secteur du film d'animation.

Toutefois et même si le périmètre n'est pas exactement le même que celui de notre étude, le Datalab Audiens nous montre une stabilisation de l'emploi au cours du 1^{er} semestre 2023 par rapport à la fin de l'année 2022, puis une inflexion à compter du 2^d semestre avec un début de décroissance.



- **Plus de 10 000 salariés dans le secteur**

- En 2022, le secteur franchit pour la première fois la barre symbolique des 10 000 salariés (10 172), en croissance de 9 % par rapport à l'année précédente. En dix ans, le nombre de salariés a augmenté de 85%.

- **Une croissance tirée par les CDDU**

- C'est l'emploi des CDD d'usage qui augmente le plus sur toute la durée de l'étude, le nombre de personnes salariées sous cette forme de contrat ayant plus que triplé entre 2004 et 2022. Sur la même période, le nombre de salariés occupant des postes de CDI a un peu plus que doublé, démontrant la structuration du secteur et des entreprises.

- **Un nombre d'heures en augmentation**

- **10,1 millions d'heures ont été déclarées en 2022 par les entreprises du secteur**, soit +14 % par rapport à 2021. C'est le plus haut niveau atteint dans le secteur. Le nombre d'heures par salarié atteint également son plus haut niveau avec 995 heures par personne et par an.

- **Poursuite de la féminisation du secteur**

- Plus de 4 300 femmes travaillent actuellement dans le secteur.
 - **La part des femmes dans le secteur est en progression constante** depuis 2015, passant de 32 % des personnes salariées à 43 % en 2022.
 - **En dix ans, le nombre de salariées en CDDU a plus que doublé**, passant de 1 370 à 3 640, soit 2,7 fois plus de femmes CDDU en 2022 qu'en 2013.
 - Au niveau des métiers exercés, **la filière animation** qui représente la plus grosse part des effectifs du secteur (27%) **compte 41% de femmes, elles y étaient 34% en 2019.**

- **Certains départements sont de plus en plus dynamiques dans le secteur de l'animation**

- **La Charente**, qui est passée en 10 ans de 20 sociétés et 560 salariés en 2013 à 29 sociétés et près de 1 500 salariés en 2022
 - **La Drôme**, avec 5 sociétés et 318 salariés en 2013, 12 sociétés et 700 salariés en 2022.
 - On observe également le dynamisme des départements du **Nord** et de **l'Hérault**.
 - **Paris reste le département regroupant le plus de sociétés** en 2022 (104), pour plus de 6 200 salariés déclarés, mais son poids baisse : de 59% des effectifs en 2013 à 54% en 2022.

Source des données

En tant que groupe professionnel, les entreprises de la production de films d'animation adhèrent aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens. Les **déclarations nominatives annuelles des salaires (jusqu'en 2016)** et les **déclarations sociales nominatives (depuis 2017)** retournées par les entreprises, nous permettent d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations renseignent notamment, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

Quelques entreprises ont relevé historiquement d'autres caisses de retraite complémentaire pour leur personnel permanent, les données sur les périodes concernées ne font donc pas partie de l'étude. Mais, soit ces structures ont cessé leur activité sur la période, soit nous avons récupéré le personnel permanent en milieu de période : **depuis 2018, il n'y a plus aucune entreprise avec de l'activité déclarée pour laquelle on ne récupère pas les données du personnel permanent.**

Quelques définitions

Les différentes catégories professionnelles étudiées dans ce document sont :

- le personnel technique et administratif ayant le statut de cadre ;
- le personnel technique et administratif n'ayant pas le statut de cadre.

Le personnel artistique en CDD d'usage (au sens des emplois de l'annexe 10 de l'assurance chômage) n'est pas présenté dans cette étude.

Le classement en tant que cadre ou non cadre s'appuie sur la convention collective appliquée par l'entreprise. Les fonctions de cadre étant homologuées par l'Agirc.

Dans les données Audiens, un « **permanent** » est une personne en CDI ou en CDD de droit commun. Dans cette étude, les CDD d'usage peuvent être appelés « **CDDU** ».

Champ

Le périmètre du secteur de l'animation a été défini en concertation avec AnimFrance et le CNC.

Ce champ est réexaminé chaque année, afin d'y inclure des sociétés nouvellement créées et des sociétés dont l'activité dans le secteur est devenue pérenne. **Certaines statistiques ne sont de ce fait pas comparables d'une étude à l'autre.**

La notion d'entreprise s'entend au sens du SIREN. La situation de chaque entreprise résume la situation de l'ensemble des établissements de cette entreprise. Néanmoins, pour certaines entités de ce périmètre, et notamment pour Europacorp, nous ne retenons que l'activité relative à la production de films d'animation, et nous écartons les autres types de films - de télévision ou de cinéma.

Les entreprises

Le champ de l'étude est déterminé par les entreprises de la liste se trouvant en annexe. Nous ne considérons que celles qui ont déclaré du personnel à Audiens.

192 entreprises actives composent le secteur de la production de films d'animation en 2022. Le nombre d'entreprises dans le champ a augmenté de +34 % en 10 ans (2013-2022), et +7 % sur les 5 dernières années (2018-2022).

Taille des entreprises du secteur

Le secteur de la production de films d'animation est composé :

- **de grosses entreprises :**
10 entreprises cumulent, en 2022, 51 % de la masse salariale totale du secteur,
- **mais aussi d'entreprises avec peu ou pas de salariés permanents :**
78 % des entreprises du secteur ont déclaré 10 permanents ou moins au 31/12/2022, dont 18 % aucun.

En 2022, 91 entreprises du secteur (47 %) déclarent plus de 500 k€ de masse salariale brute. Elles sont 53 à déclarer plus de 1M€ de masse salariale, elles étaient 19 en 2004 dans ce cas.

Tableau 1 : Nombre d'entreprises actives en fonction de la masse salariale brute

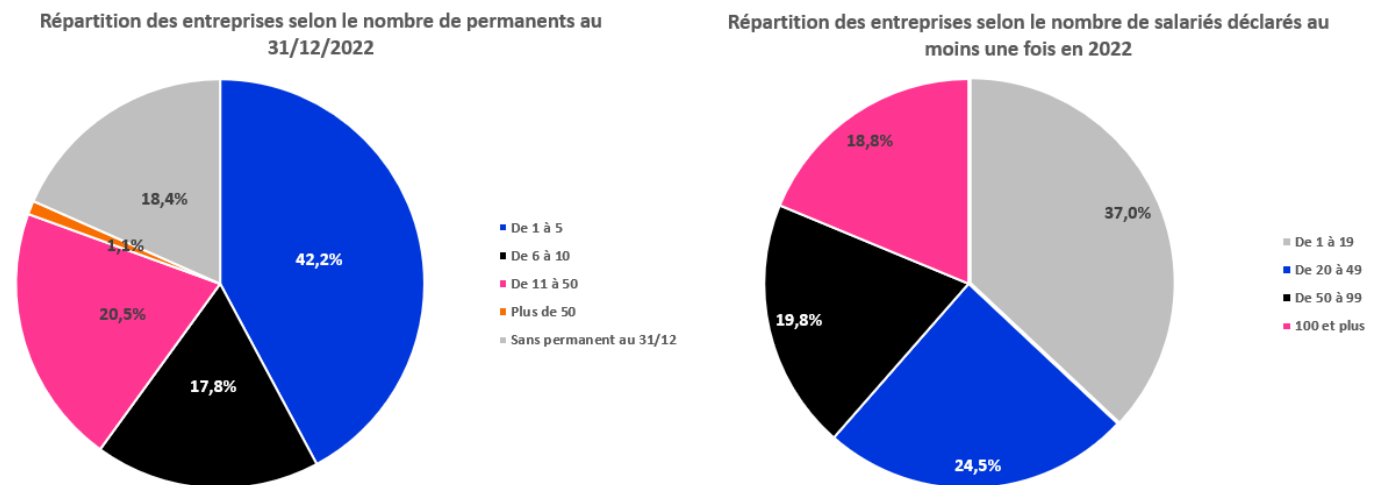
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Moins de 50 k€	15	14	19	13	24	23	22	29	26	25	23	25	24	25	29	30	28	24	27
De 50 k€ à 200 k€	18	26	29	35	22	30	32	33	39	38	45	43	47	35	43	31	41	37	32
De 200 k€ à 500 k€	17	16	21	23	29	27	22	28	23	31	24	28	34	31	36	52	37	40	42
De 500 k€ à 1 M€	8	13	14	21	18	18	20	17	22	20	14	22	20	27	27	18	32	37	38
De 1 M€ à 2 M€	14	10	11	11	12	14	12	17	14	19	22	18	15	25	20	22	21	18	24
Plus de 2 M€	5	9	11	9	13	10	12	13	12	10	12	12	20	22	24	26	22	26	29
Total entreprises	77	88	105	112	118	122	120	137	136	143	140	148	160	165	179	179	181	182	192
Part 500 k€ ou plus	35%	36%	34%	37%	36%	34%	37%	34%	35%	34%	34%	35%	34%	45%	40%	37%	41%	45%	47%

Lecture : En 2022, 29 entreprises ont déclaré plus de 2M€ en masse salariale sur l'année.

Afin de tenir compte des flux de CDD d'usage qui sont très nombreux dans le secteur, nous proposons deux façons de définir la taille de l'entreprise :

- selon le nombre de personnes salariées au 31/12/2022 en tant que permanent (CDI + CDD de droit commun)
- selon le nombre total de salariés déclarés au moins une fois par l'entreprise au cours de l'année 2022 (en CDD d'usage, en CDD de droit commun ou bien en CDI).

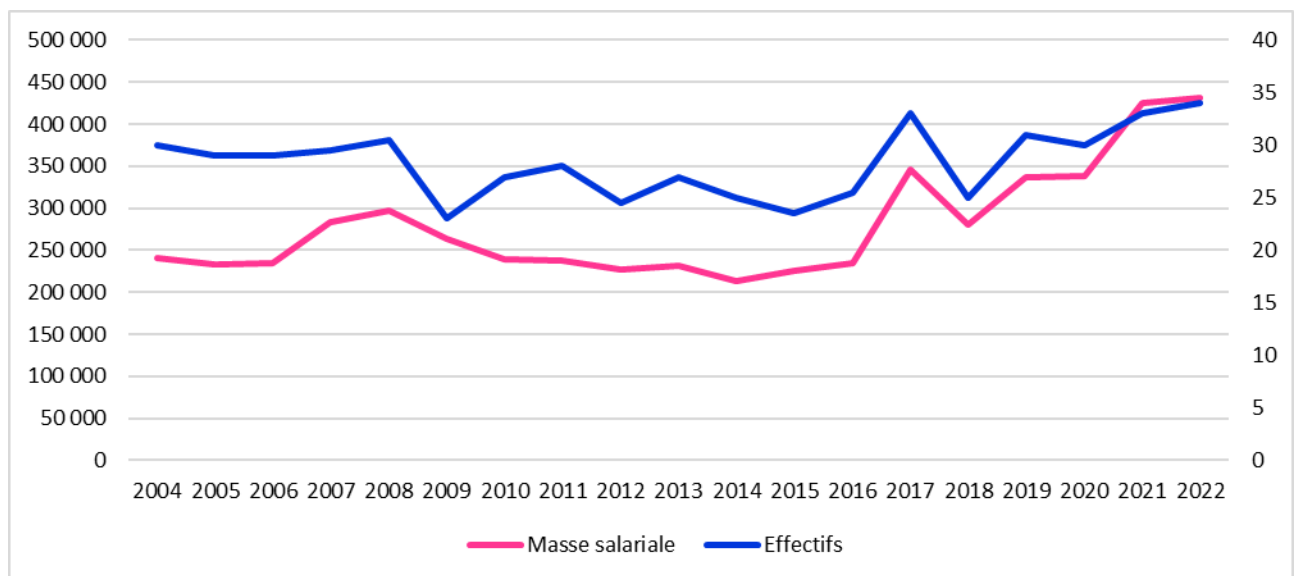
Figure 1 : Répartition des entreprises par taille, en termes d'effectifs



***Lecture :** En 2022, 17,8% des entreprises du champ ont déclaré entre 6 et 10 salariés permanents au 31 décembre (figure de gauche). En utilisant une autre échelle (figure de droite), elles sont 19,8% à avoir déclaré entre 50 et 99 salariés (CDI ou CDD, y compris CDDU) au moins une fois dans l'année.*

En 2022, les effectifs médians en nombre de personnes différentes déclarées sur une année restent très proches du niveau de 2021. La masse salariale médiane reste également proche du niveau de 2021.

Figure 2 : Evolution des effectifs médians en nombre de personnes déclarées au moins une fois sur l'année et des masses salariales médianes



***Lecture :** En 2022, 50 % des entreprises ont déclaré moins de 34 personnes différentes sur l'année, 50 % en ont déclaré plus. Et 50 % ont déclaré moins de 431 k€ sur l'année, 50% en ont déclaré plus.*

Statut juridique

En 2022, le statut juridique le plus répandu reste la SAS (société par actions simplifiée) représentant 55% des structures, cette proportion a tendance à augmenter avec le temps (43 % en 2013). La proportion des autres formes juridiques a tendance à baisser, sauf les SASU (société par actions simplifiée unipersonnelle) qui augmentent également.

Masse salariale

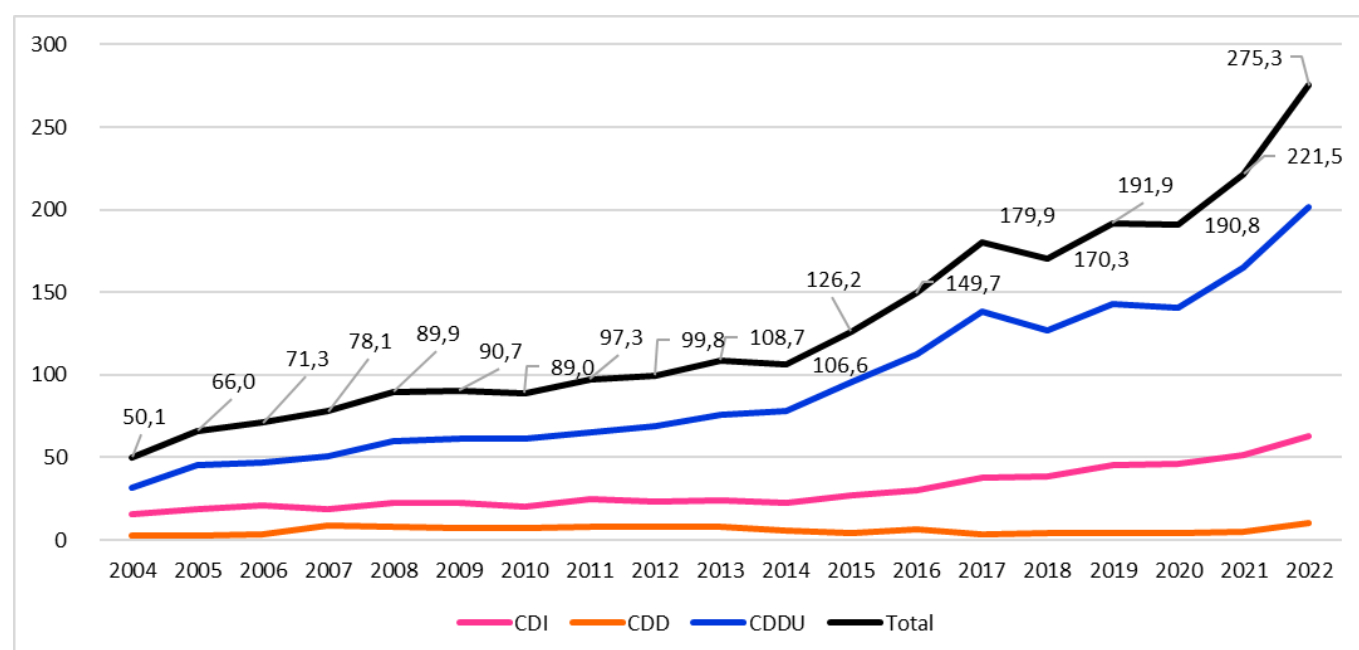
Il s'agit du salaire brut après abattement pour frais professionnels (pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction) déclaré par les entreprises du secteur, et **incluant les revenus d'activité partielle**.

La masse salariale est en croissance en 2022 et atteint son plus haut niveau avec 275 M€ déclarés (+24 % par rapport à l'exercice précédent).

L'activité des quelques entreprises cumulant les masses salariales les plus importantes (et les primes liées aux résultats des films en salles qui peuvent être attribuées par certains studios), influence fortement l'évolution du champ tout entier.

Les CDDU représentant une grande partie de l'emploi du secteur, l'évolution de la masse globale est donc très corrélée à l'évolution de la masse salariale relative aux techniciens en CDD d'usage déclarés dans le secteur.

Figure 3 : Masse salariale en M€ par type de contrat

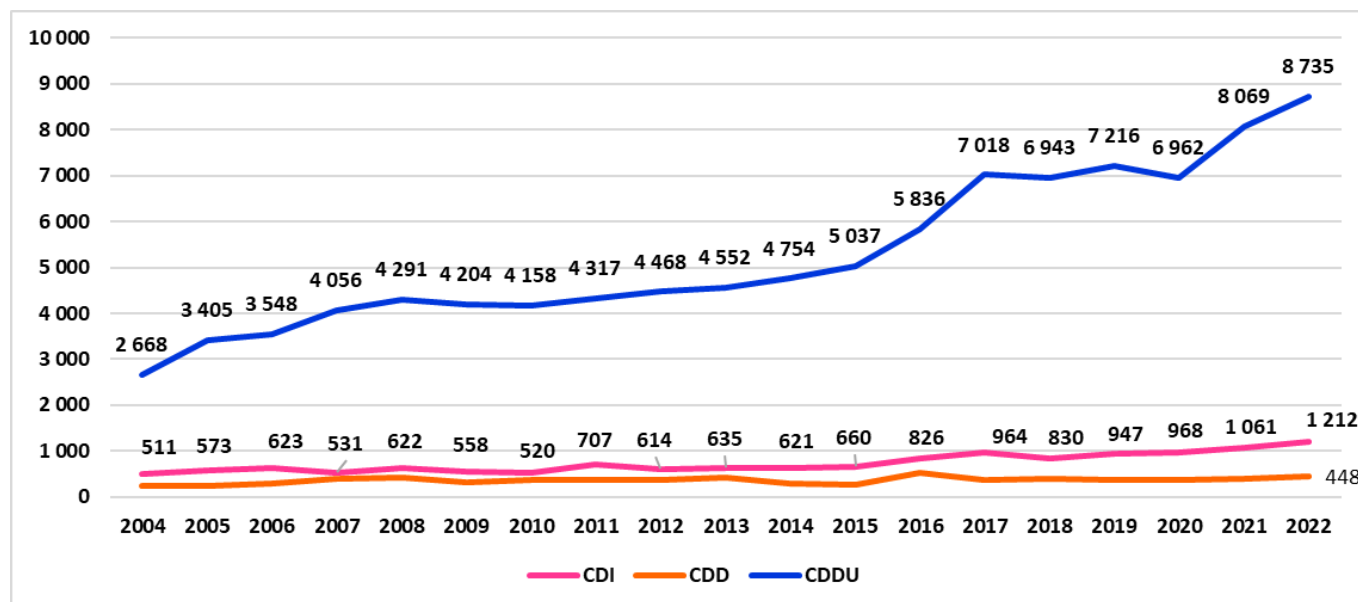


Lecture : En 2022, 275 M€ de masse salariale brute ont été déclarés dans le secteur, tous contrats confondus.

Les salariés

Après une relative stabilité des effectifs entre 2017 et 2020, leur nombre augmente sensiblement en 2021 et 2022 (+9%), atteignant plus de 10 000 personnes, soit 2 000 personnes de plus qu'en 2020.

Figure 4 : Effectifs par type de contrat



Lecture : En 2022, 8 735 techniciens différents ont été déclarés en CDDU au moins une fois par une des entreprises du secteur, ainsi que 1 212 personnes en CDI et 448 personnes en CDD de droit commun.

Les CDI

Par rapport à la période étudiée, le volume de CDI déclarés dans le secteur atteint son niveau le plus élevé en 2022 avec 1 212 personnes déclarées. On note une hausse des cadres depuis 2015 : leur nombre a doublé entre 2014 et 2019, et ils représentent un peu plus des $\frac{3}{4}$ des CDI en 2022, après avoir augmenté de 14% entre 2021 et 2022.

Cette hausse correspond certainement à la nécessité de se structurer pour faire face à la croissance de la taille des équipes dans nombre d'entreprises.

Les CDD de droit commun

Ils ne sont pas très nombreux et peuvent fluctuer d'une année sur l'autre. Les statistiques établies sur ces contrats peuvent donc être très variables. Ils concernent majoritairement des postes de non-cadre (entre 61% et 86% selon les années). Il est à noter que les stagiaires ne sont pas pris en compte dans cette typologie et donc ne font pas partie de l'étude, si la déclaration de l'entreprise indique clairement qu'il s'agit d'un stage.

Les CDDU

Pour étudier les caractéristiques des salariés, nous distinguons les CDD dit d'usage des contrats de droit commun car les pratiques et les problématiques ne sont pas les mêmes pour ces deux populations.

Le nombre de techniciens en CDD d'usage déclarés dans le secteur a fortement progressé sur la période : de 2 670 personnes différentes déclarées en 2004 à plus de 4 000 en 2007, plus de 5 000 en 2015, plus de 7 000 en 2017 et 8 700 en 2022.

Le nombre de CDD-U représente 84% des effectifs en 2022.

Les salariés permanents

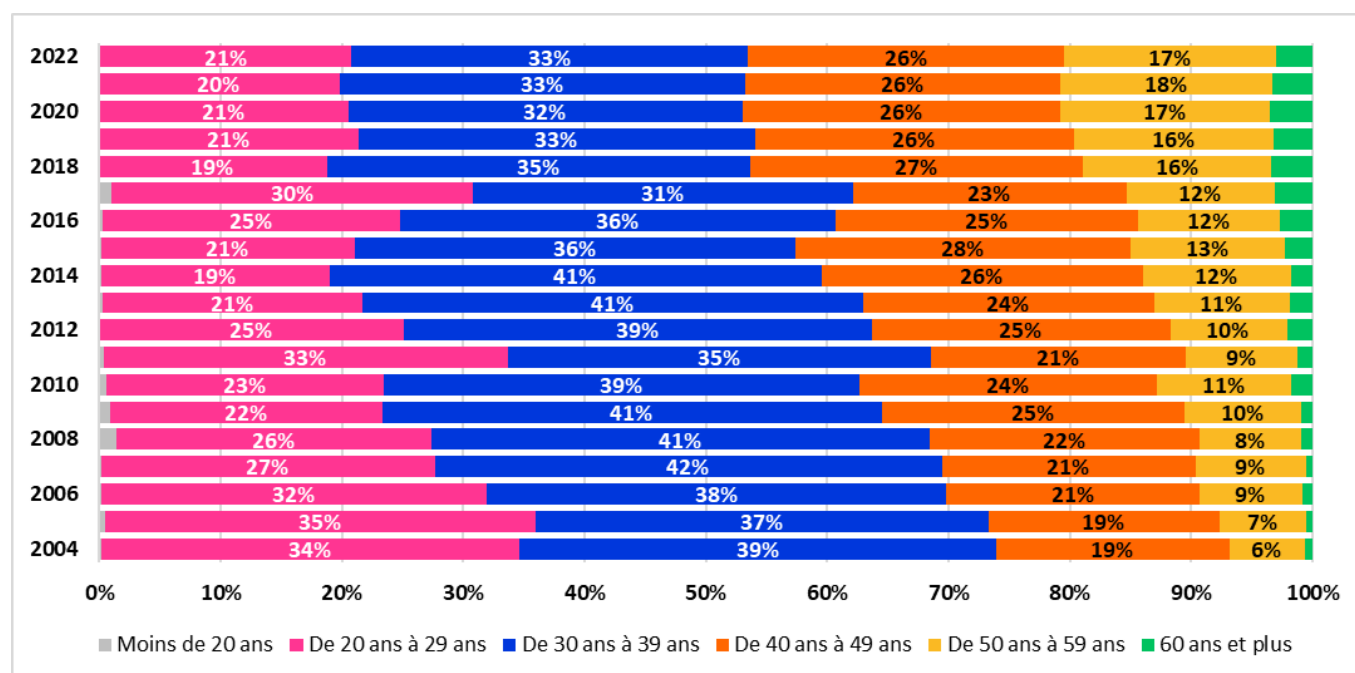
Le nombre de salariés permanents, CDI et CDD de droit commun, poursuit sa progression atteignant 1 608 personnes en 2022 (+14 % par rapport à 2021). En dix ans, leur nombre a augmenté de 57%.

Données démographiques (CDI)

De jeunes salariés

Les salariés en CDI du secteur sont jeunes : chaque année observée, la part des moins de 40 ans est à minima de 53 %. Toutefois, cette part des moins de 40 ans baisse avec le temps, passant de 74 % en 2004 à 53 % en 2022, proportion stable depuis 2018. **L'âge moyen des CDI du secteur est ainsi passé de 34,5 ans en 2004 à 39,5 ans en 2022.**

Figure 5 : Part des effectifs en CDI par tranche d'âges



Lecture : En 2022, 21 % des salariés en CDI déclarés dans le secteur ont entre 20 et 29 ans.

Les équivalents temps plein¹ (etp)

Afin de tenir compte de la durée des périodes d'activité (notamment pour les CDD de droit commun) et des éventuels temps partiels, nous étudions les équivalents temps plein (etp). C'est-à-dire le nombre de personnes en temps plein sur toute l'année nécessaires pour occuper l'ensemble des postes.

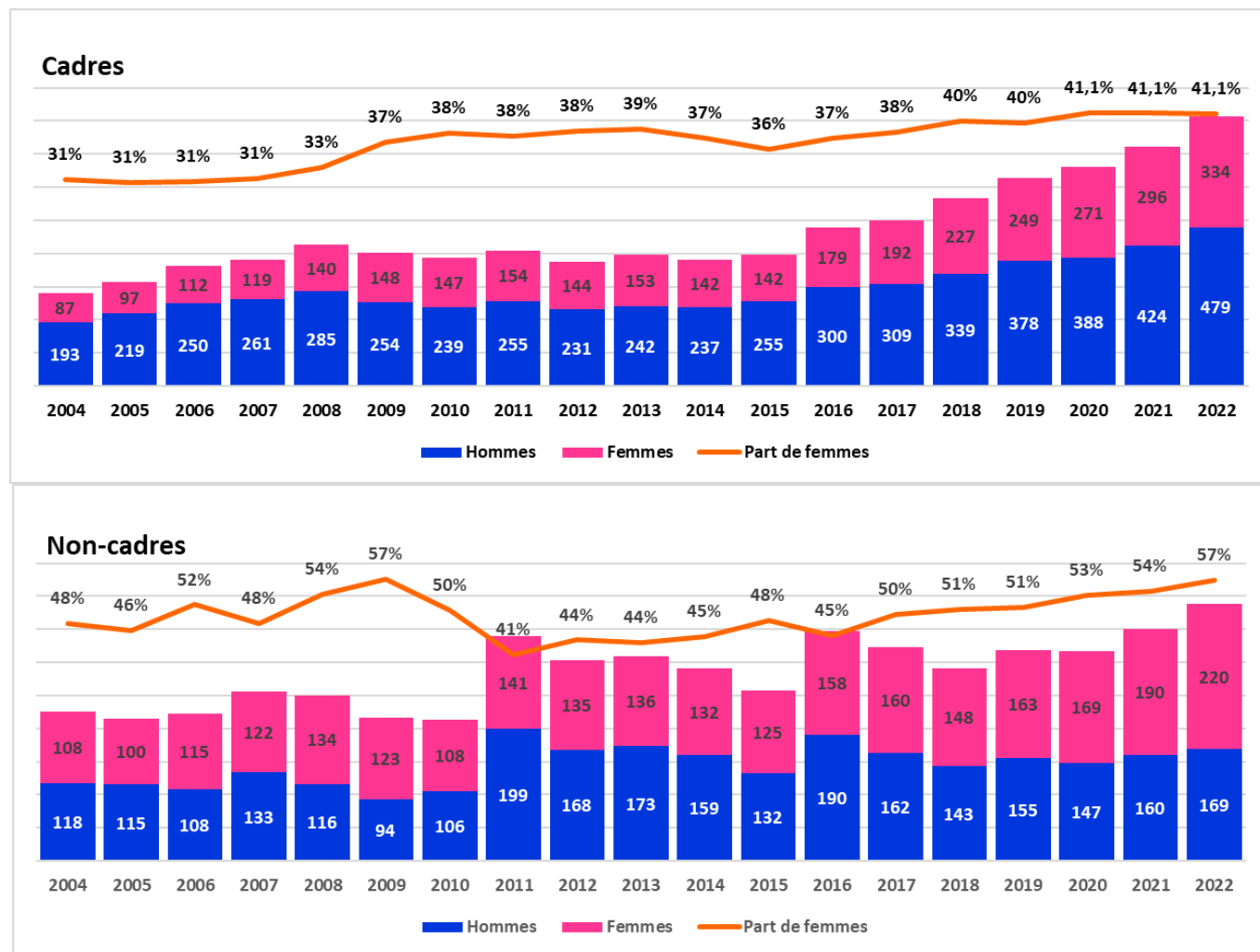
Ce comptage en etp permet d'une part de lisser les écarts qui pourraient exister selon les années, du recours plus en moins important de CDD de droit commun. D'autre part, il permet de comparer des niveaux de salaire sur la base d'un même temps travaillé.

¹ Deux variables interviennent dans le calcul des etp :

1- la durée du contrat calculée en nombre de jours calendaires ;

2- le taux de temps partiel qui indique une éventuelle réduction du temps de travail.

Figure 6 : Effectifs en équivalents temps plein des CDI et CDD de droit commun



Lecture : En 2022, les cadres hommes et femmes déclarés représentent l'équivalent respectivement de 479 et 334 équivalents temps plein (etp) : les femmes représentent 41% des etp cadres.

Des emplois qualifiés

Le nombre d'etp relatif à des postes de cadres ne cesse d'augmenter et correspond à plus du double des etp non-cadres en 2022 : 814 etp cadres (+13% par rapport à 2021) et 388 etp non-cadres (+11%).

Féminisation du personnel permanent

Même si les hommes sont toujours majoritaires, les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur des films d'animation.

Dans les effectifs en équivalent temps plein, la part des femmes parmi les cadres est tendanciellement en augmentation, passant de 39% en 2013 à 41% en 2022. Elles sont plus nombreuses que les hommes chez les non-cadres depuis 2018.

Les salaires bruts

Dans le secteur, en 2022, le salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein est de 78 k€ pour un cadre et de 26 k€ pour un non-cadre. On observe la plus grosse augmentation annuelle de ce salaire moyen des cadres en 2022 : +18%. Elle est à mettre en relation avec l'augmentation importante du nombre de cadres en etp en 2022 (+13%). La concurrence entre les entreprises sur certains profils leur a sans aucun doute bénéficié dans les négociations salariales.

Dans les postes de cadres, le salaire augmente significativement avec l'âge. Les effectifs des non-cadres (en particulier au-dessus de 40 ans) étant faibles, il n'est pas possible d'établir la même corrélation en analysant les salaires moyens de cette catégorie par âge.

Tableau 2 : Salaire annuel brut moyen (en k€) pour un équivalent temps plein

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Postes de cadres	De 20 ans à 29 ans	35,2	35,5	35,1	36,3	40,0	38,6	33,5	35,9	36,2	38,0	34,4	36,5	38,7	39,4	39,2	39,6	38,5	39,4	41,9
	De 30 ans à 39 ans	47,2	48,9	50,6	51,4	54,2	55,0	50,8	50,5	54,0	52,7	48,8	51,4	48,3	51,2	50,0	51,1	50,4	53,3	55,1
	De 40 ans à 49 ans	54,4	58,7	59,0	62,3	64,0	70,1	69,6	70,0	71,6	70,2	63,9	67,8	66,3	75,8	69,5	73,8	73,3	73,6	77,4
	De 50 ans à 59 ans	63,4	63,3	66,1	80,9	81,9	76,0	71,6	75,5	77,8	93,1	75,4	86,3	81,7	99,6	89,6	87,8	77,8	82,9	89,4
	60 ans et plus	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Cadres		48,6	50,7	52,4	55,8	57,8	60,7	58,7	59,1	62,8	63,1	57,0	62,2	59,5	67,6	63,7	66,0	63,9	66,1	77,9
Postes de non cadres	Moins de 20 ans	9,2	7,9	9,2	13,7	15,5	12,7	10,3	11,5	14,4	10,7	11,5	14,5	17,9	11,1	12,5	18,3	8,2	9,8	12,9
	De 20 ans à 29 ans	22,4	22,5	22,6	23,3	21,2	21,1	21,5	22,1	22,0	21,9	20,5	20,5	21,8	20,1	21,4	22,5	22,1	22,6	22,4
	De 30 ans à 39 ans	24,2	25,4	26,9	27,5	28,3	27,6	27,3	28,8	27,4	28,0	26,3	27,4	27,2	29,8	31,0	30,6	30,3	31,8	33,6
	De 40 ans à 49 ans	14,2	21,9	19,1	23,7	21,6	19,9	20,7	24,5	25,1	26,6	26,4	28,2	27,0	31,0	31,6	32,9	29,5	30,7	34,0
	De 50 ans à 59 ans	19,3	19,8	18,9	16,9	17,0	19,5	21,0	24,4	22,1	19,7	18,7	19,3	21,1	21,3	28,2	24,8	22,4	26,4	26,1
	60 ans et plus	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Non cadres		21,8	23,1	23,1	24,0	23,1	22,7	22,7	24,2	24,1	24,3	23,2	24,0	24,3	23,7	24,7	25,0	24,3	25,1	25,9

Lecture : En 2022, le salaire brut moyen d'un cadre de 30 à 39 ans en équivalent temps plein est de 55,1 k€ annuel.

NB : les 60 ans et plus sont trop peu nombreux pour déterminer un salaire moyen significatif.

Les salariés en CDD d'usage

Dans cette partie, nous étudions les techniciens en CDDU qui représentent 84 % des effectifs du secteur en 2022.

Données démographiques

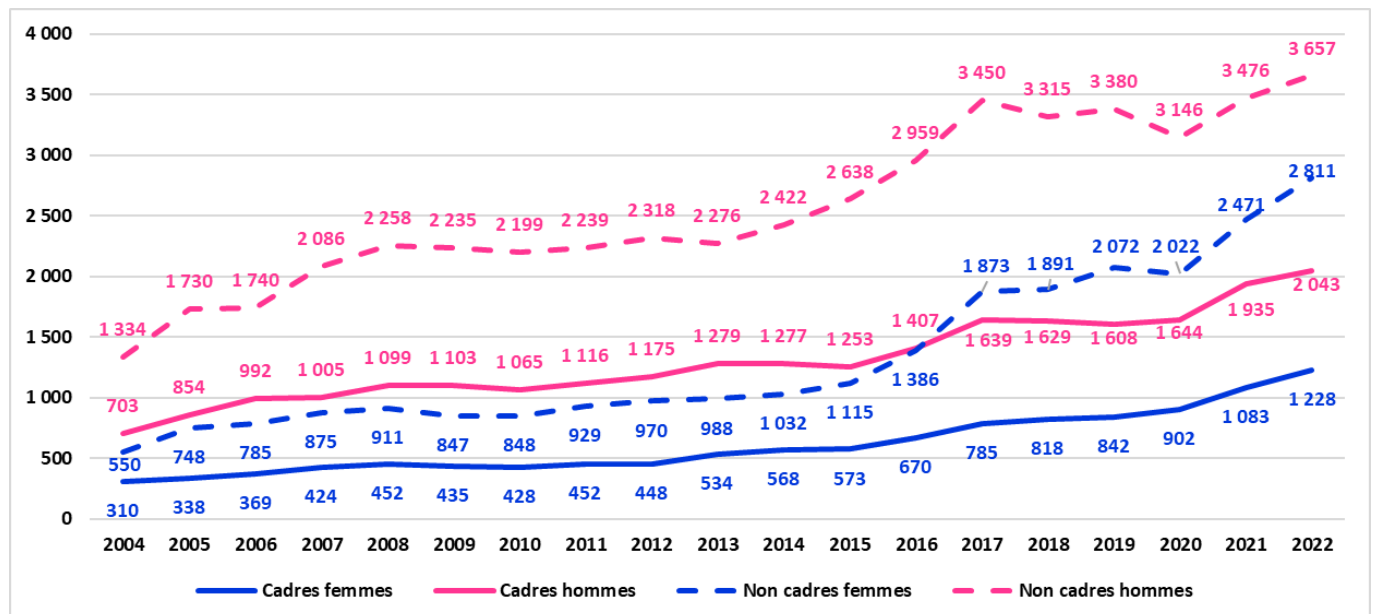
Evolution de ces effectifs

Le nombre de personnes déclarées en CDD d'usage en 2022 est à son plus haut niveau avec 8 735 personnes déclarées, en hausse de 8 % par rapport au nombre de personnes déclarées en 2021.

La féminisation continue parmi les CDD d'usage

La proportion de femmes chez les CDD d'usage augmente régulièrement depuis 2004 : celles-ci représentaient 31 % des effectifs cadres et 29 % des effectifs non-cadres en 2004 et elles représentent 38% des effectifs cadres et 43% des effectifs non-cadres en 2022.

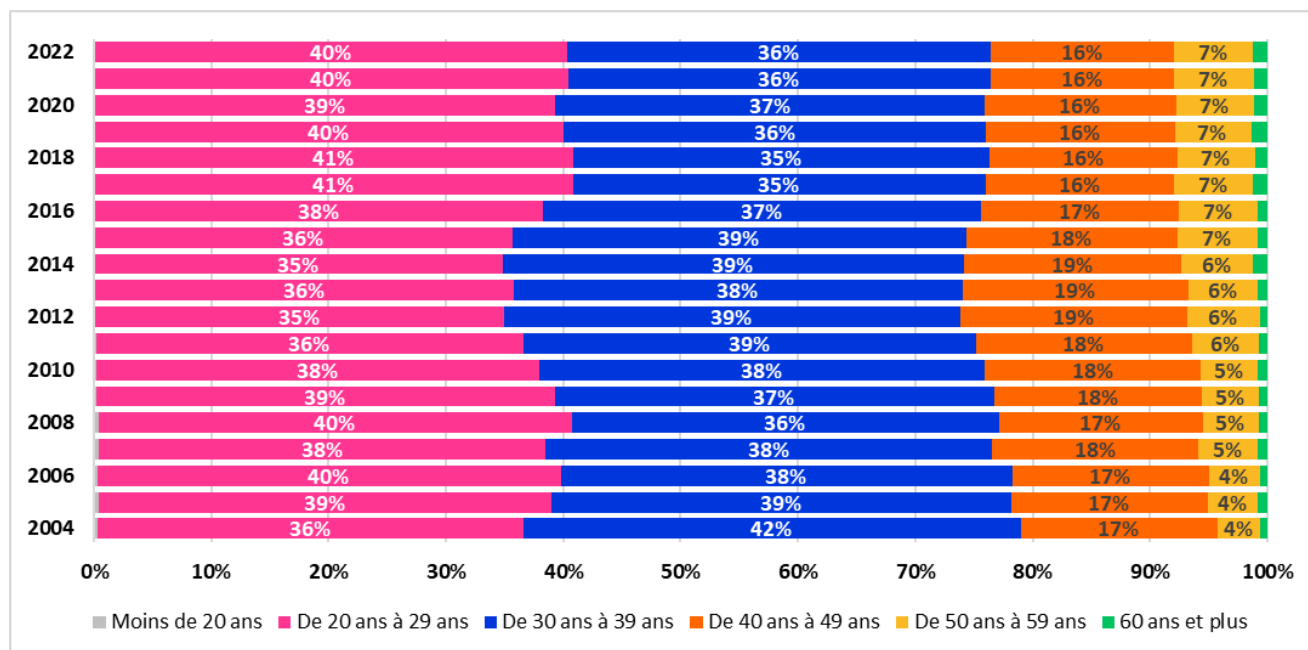
Figure 7: Effectifs techniciens en CDDU par genre



Lecture : En 2022, on dénombre 2 043 hommes et 1 228 femmes cadres techniciens en CDDU.

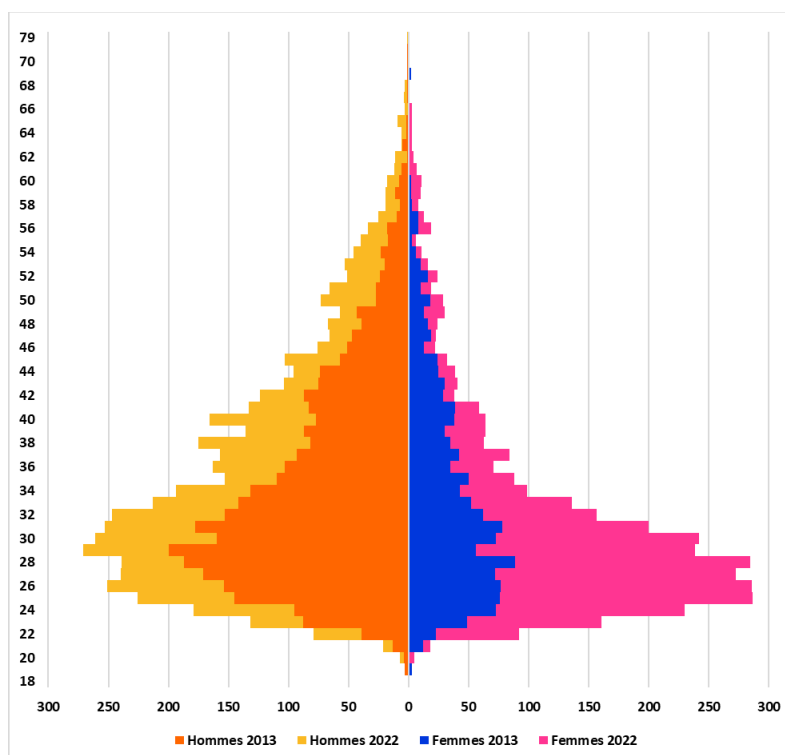
Les techniciens en CDDU de la production de films d'animation **sont très jeunes, 76% ont moins de 40 ans en 2022**. La répartition des tranches d'âges des CDDU est stable ces dernières années et elle évolue moins dans le temps que les tranches d'âge des CDI.

Figure 8 : Part des effectifs en CDDU par tranche d'âges



Sur la pyramide des âges ci-contre, on observe qu'entre 2013 et 2022, **les effectifs féminins ont particulièrement progressé** : le nombre de techniciens dans le secteur est passé de près de 3 200 en 2013 à près de 5 100 en 2022 (+60 %) et le nombre de techniciennes a plus que doublé, passant de 1 370 à 3 650 (+167 %).

Figure 9 : Pyramide des âges des CDDU techniciens déclarés en 2013 et en 2022 dans le secteur



Nombre d'heures

10,1 millions d'heures ont été déclarées en 2022 par les entreprises du secteur, soit +14 % par rapport à 2021. C'est le plus haut niveau atteint dans le secteur.

On constate également que **le nombre moyen d'heures déclarées par personne en CDDU augmente en 2022 (+5 % par rapport à 2021)** pour atteindre là aussi son plus haut niveau à 920 heures par personne.

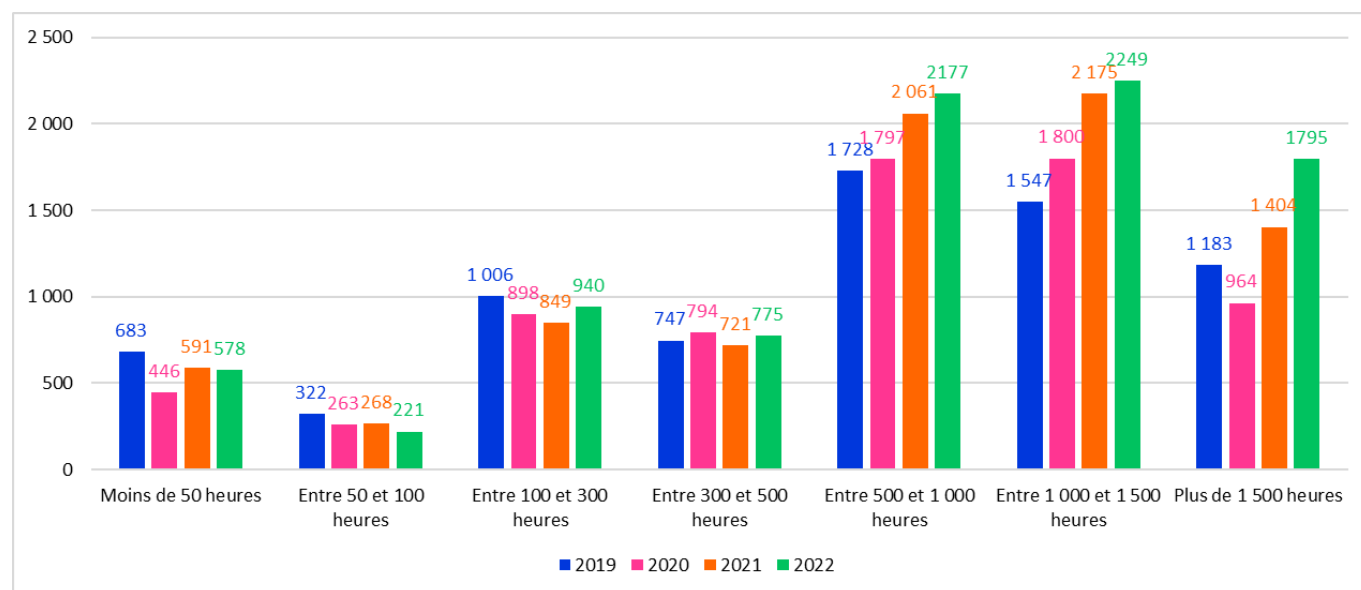
Depuis la sortie de l'épidémie de Covid-19, le nombre de salariés en CDDU a augmenté de 25% et le nombre d'heures par CDDU a augmenté de 12%, traduisant la forte activité du secteur ces dernières années.

Tableau 3 : Nombre d'heures (en milliers) et nombre d'heures moyen déclarées par personne

	Nombre d'heures (en milliers)						Nombre d'heures moyen par personne					
	2018	2019	2020	2021	2022	2022/2021	2018	2019	2020	2021	2022	2022/2021
CDI	1 223	1 389	1 437	1 584	1 784	13%	1 474	1 467	1 485	1 493	1 472	-1%
CDD de droit commun	255	268	231	271	295	9%	638	717	619	674	659	-2%
CDDU	5 576	5 836	5 708	7 057	8 039	14%	803	809	820	875	920	5%
Total	7 054	7 493	7 376	8 912	10 118	14%	881	895	903	956	995	4%

Lecture : En 2022, 8,039 millions d'heures ont été déclarées pour les CDDU. Et le nombre moyen d'heures déclarées pour un CDDU sur l'année 2022 est de 920 heures.

Figure 10 : Effectifs CDDU et répartition par volume d'heures travaillées annuellement dans le secteur de 2019 à 2022



Lecture : En 2022, 2 249 personnes en CDDU ont travaillé entre 1 000 et 1 500 heures dans le secteur.

Profil détaillé des CDDU du secteur

Mobilité des CDDU dans le secteur

Le secteur de l'animation est un secteur particulier pour les techniciens en CDD d'usage car, contrairement à d'autres secteurs, **la longueur des projets entraîne une stabilité des équipes au sein de entreprises. 75 % des salariés en CDDU n'ont travaillé que chez un seul employeur en 2022.** Le nombre moyen d'employeurs par technicien sur l'année est stable sur la période en restant toujours proche de 1,3.

Tableau 4 : Répartition des CDDU techniciens par nombre d'employeurs dans le secteur et nombre moyen d'employeurs sur l'année

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1	80%	82%	75%	77%	77%	78%	78%	70%	76%	77%	77%	77%	78%	76%	77%	78%	74%	77%	75%
2	16%	14%	20%	17%	18%	17%	17%	24%	19%	17%	18%	17%	17%	18%	18%	17%	20%	18%	19%
3 ou plus	4%	4%	5%	6%	5%	5%	5%	6%	5%	6%	5%	6%	6%	6%	6%	5%	6%	5%	6%
Nombre moyen d'employeurs	1,25	1,22	1,31	1,30	1,30	1,28	1,28	1,37	1,31	1,31	1,30	1,31	1,30	1,32	1,31	1,30	1,33	1,30	1,33

Lecture : En 2022, parmi les personnes déclarées au moins une fois en CDDU, 75 % n'ont travaillé que pour un seul employeur. Et la moyenne du nombre d'employeurs sur l'année par technicien est de 1,33.

Les primo-entrants dans le secteur

Les primo-entrants de l'année N correspondent aux personnes n'ayant **jamais** été déclarées par une des entreprises du secteur sur la période de 2004 à l'année N-1 mais étant déclarées sur l'année N.

En 10 ans, de 2013 à 2022, près de **15 000 personnes différentes** sont entrées pour la première fois dans le secteur en CDDU.

La crise sanitaire a sans doute différé l'entrée sur le marché du travail d'un certain nombre de primo-entrants en 2020. On a constaté un effet de rattrapage en 2021. Le nombre de primo-entrants, même s'il baisse très légèrement par rapport à 2021 (-1%), reste très élevé en 2022 avec près de 1 800 personnes.

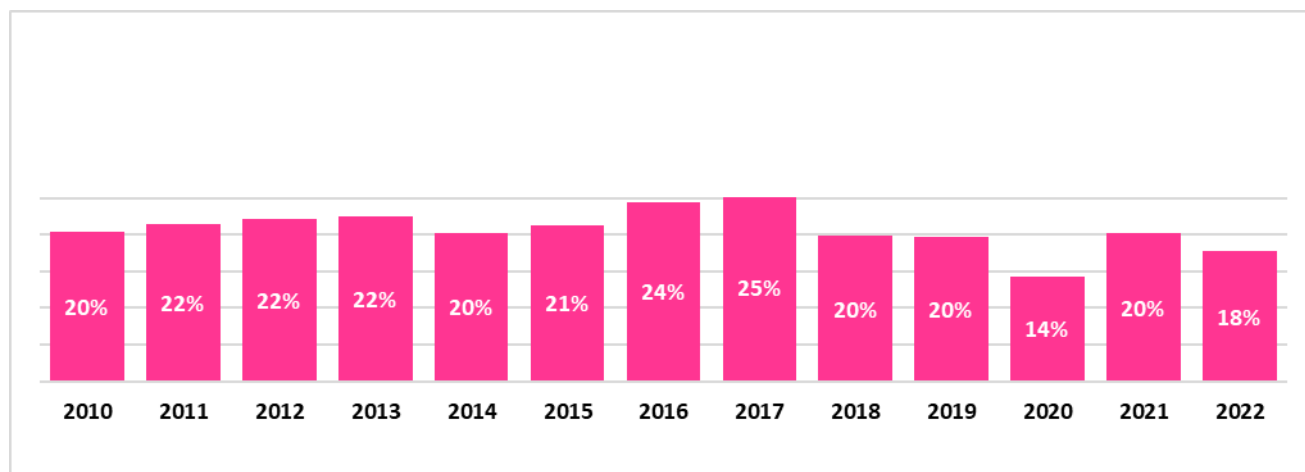
Tableau 5 : Effectifs des primo-entrants par type de contrat et par genre

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CDI femmes	67	70	45	54	30	23	60	45	38	26	43	60	102	37	71	38	54	75
CDI hommes	63	78	64	80	27	41	144	44	64	39	42	64	115	50	58	42	48	58
Total CDI	130	148	109	134	57	64	204	89	102	65	85	124	217	87	129	80	102	133
CDD femmes	46	52	70	72	70	62	61	63	51	32	46	76	74	108	82	82	115	114
CDD hommes	54	50	69	67	42	78	58	59	98	50	44	95	68	88	69	85	71	100
Total CDD	100	102	139	139	112	140	119	122	149	82	90	171	142	196	151	167	186	214
CDDU femmes	443	367	365	346	270	241	298	293	334	303	355	535	704	554	573	450	719	708
CDDU hommes	1 056	783	891	904	650	571	590	649	648	599	679	852	992	733	789	481	840	765
Total CDDU	1 499	1 150	1 256	1 250	920	812	888	942	982	902	1 034	1 387	1 696	1 287	1 362	931	1 559	1 473
Nombre total de salariés primo-entrants (1)	1 699	1 369	1 491	1 514	1 083	995	1 202	1 138	1 214	1 033	1 197	1 628	2 008	1 534	1 610	1 169	1 815	1 789
Evolution		-19%	9%	2%	-28%	-8%	21%	-5%	7%	-15%	16%	36%	23%	-24%	5%	-27%	55%	-1%

(1) effectif dédoublonné = une personne déclarée sur plusieurs types de contrats n'est comptée qu'une seule fois

Lecture : En 2022, 765 hommes déclarés dans le secteur avec au moins une période en CDD d'usage ne l'avaient jamais été, quel que soit le type de contrat, entre 2004 et 2021.

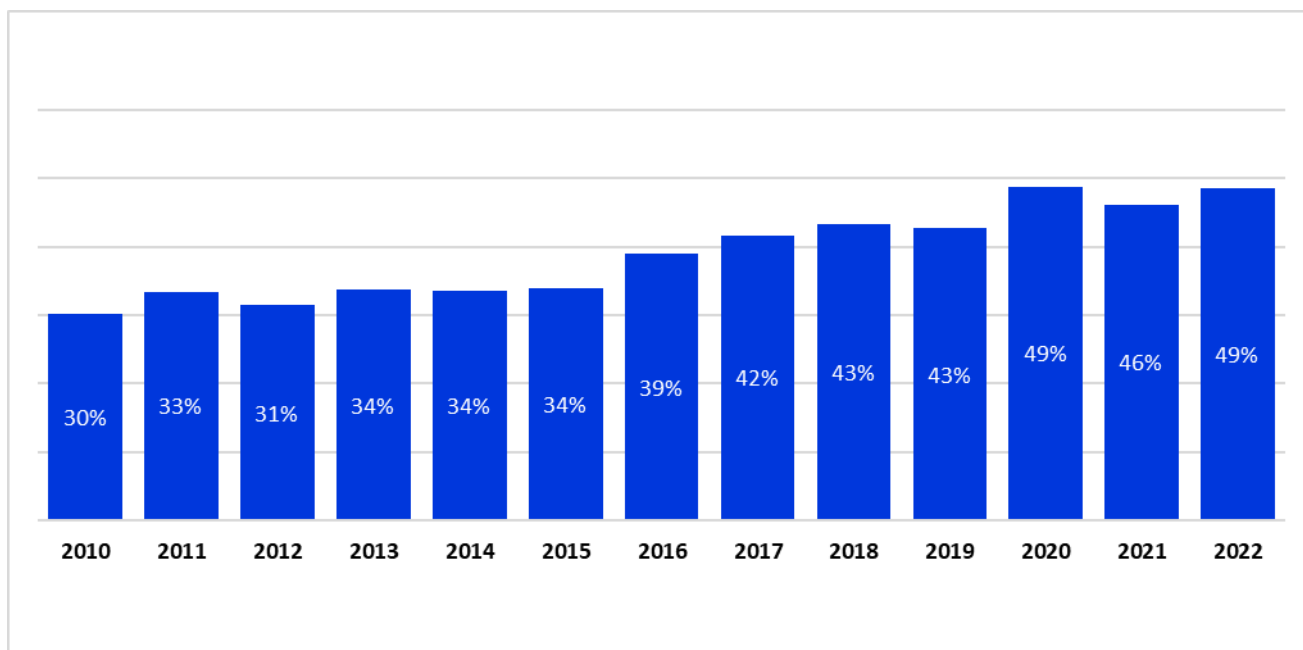
Figure 11 : Part de primo-entrants parmi les effectifs globaux en CDDU



Lecture : En 2022, 18% des personnes déclarées en CDDU dans le secteur l'étaient pour la première fois.

La part de femmes parmi les primo-entrants en CDDU est en constante augmentation depuis 2010, passant de 30 % en 2010 à 49 % en 2022.

Figure 12 : Part des femmes dans les effectifs CDDU primo-entrants



Lecture : En 2022, 49 % des primo-entrants étaient des femmes, contre 34% en 2013

Les métiers de l'animation

Les libellés d'emploi sont déclarés dans les déclarations sociales nominatives (DSN) brutes.

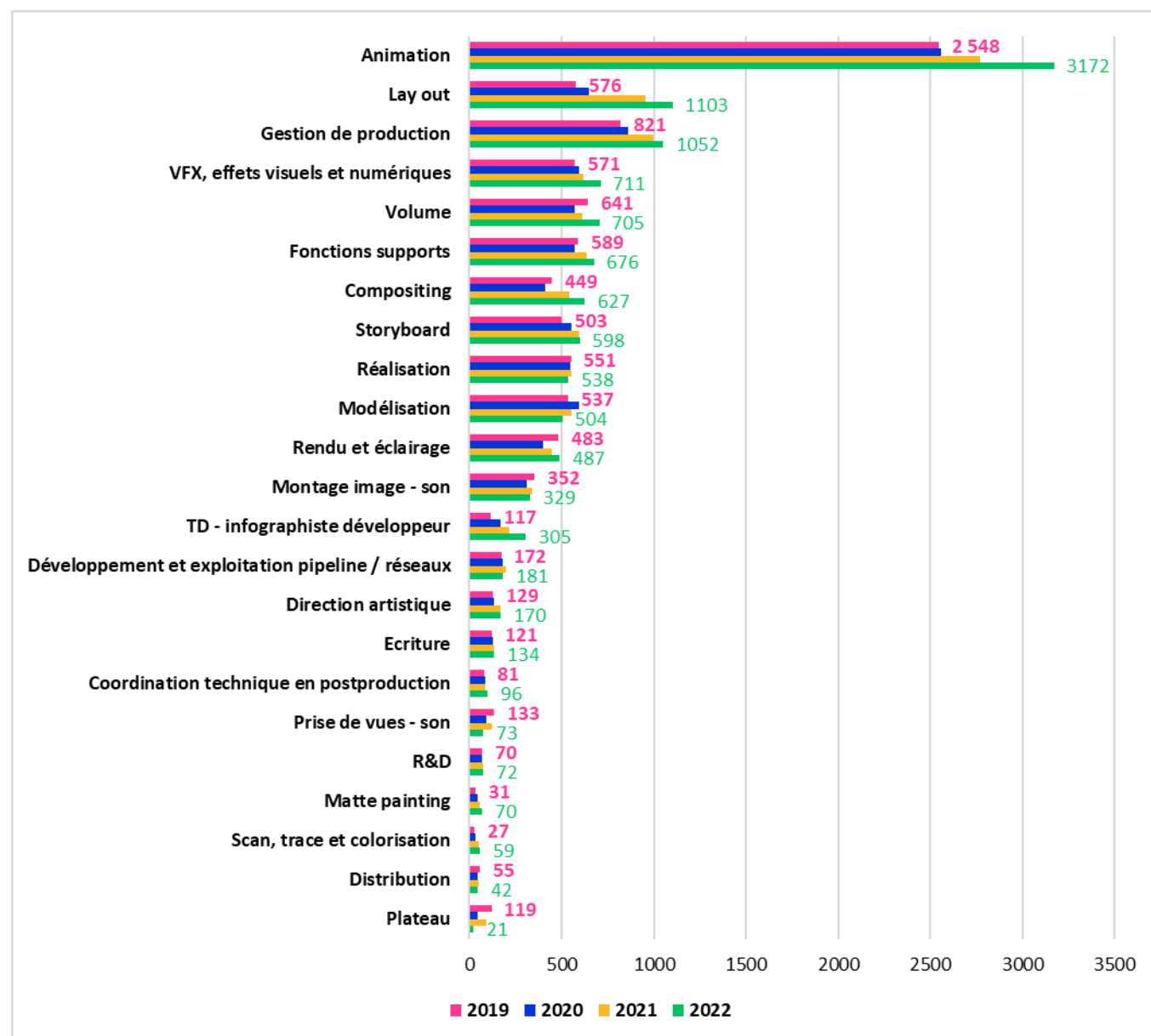
A noter que, dans la DSN, le libellé d'emploi est un champ de saisie libre.

La nomenclature des familles de métiers a été établie par le comité de pilotage de l'étude « Besoins en compétences » et la CPNEF de l'audiovisuel.

L'ensemble des métiers déclarés ont pu être affectés à une famille. A noter que certains métiers connus du secteur de l'animation comme les métiers du rigging et du build ou les métiers du dessin, n'ont pu être définis de façon dissociée par manque d'effectifs déclarés avec ce niveau de détail. Les personnes ont en effet dû être déclarées par les employeurs sous un libellé plus agrégé.

En 2022, le nombre de personnes ayant occupé un emploi a augmenté. Les métiers les plus impactés par cette augmentation par rapport à 2021 sont les métiers de l'animation, du lay-out, du compositing, du volume et du TD - infographiste.

Figure 13 : Effectifs 2019 à 2022 en nombre de personnes par famille de métiers

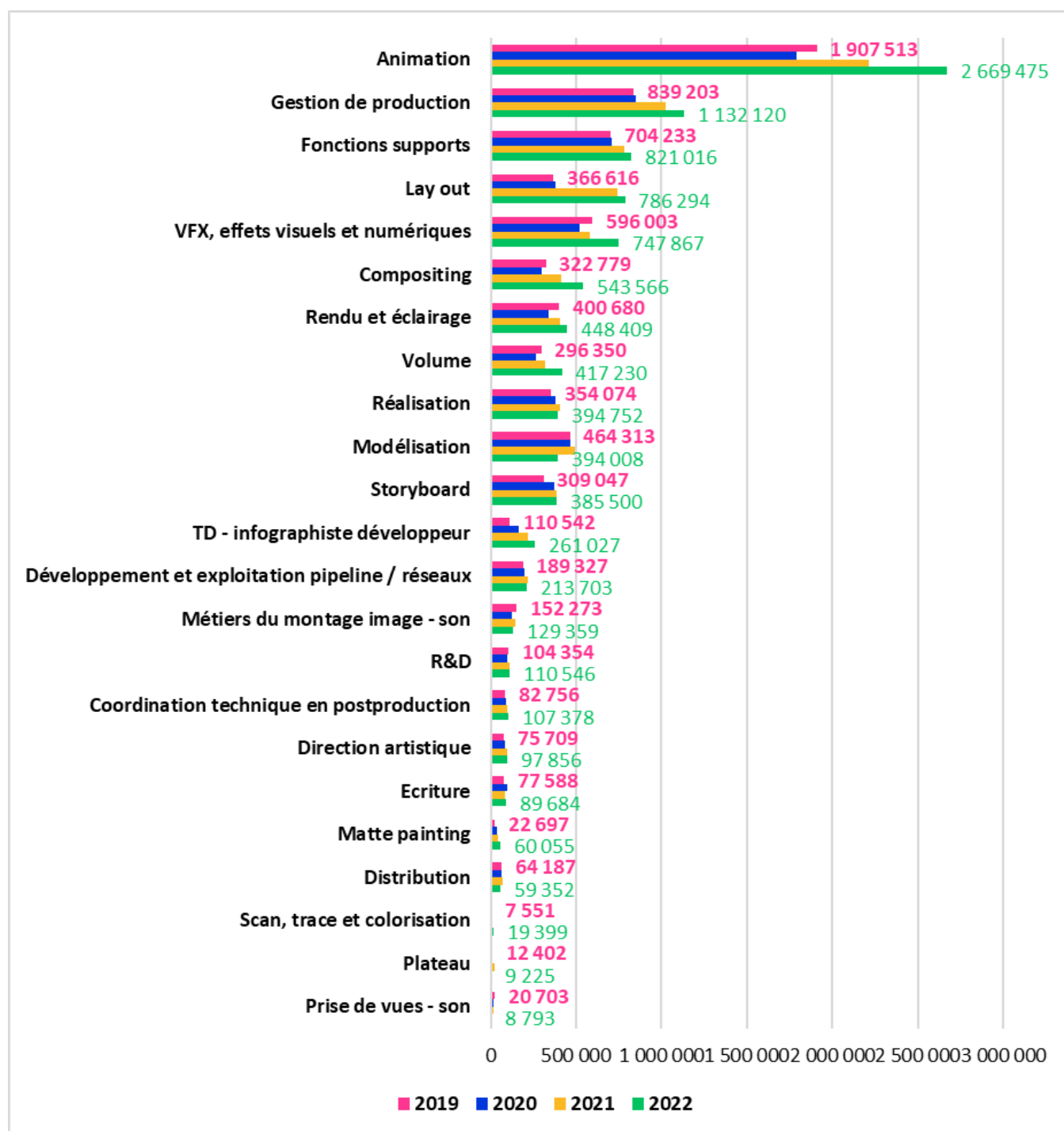


Lecture : En 2019, 551 personnes différentes ont été déclarées dans la famille des métiers de la réalisation, 538 en 2022.

De même que pour les effectifs, le nombre d'heures a augmenté en 2022.

Les métiers les plus impactés sont les métiers de l'animation, du volume, du compositing et du TD - infographiste développeur.

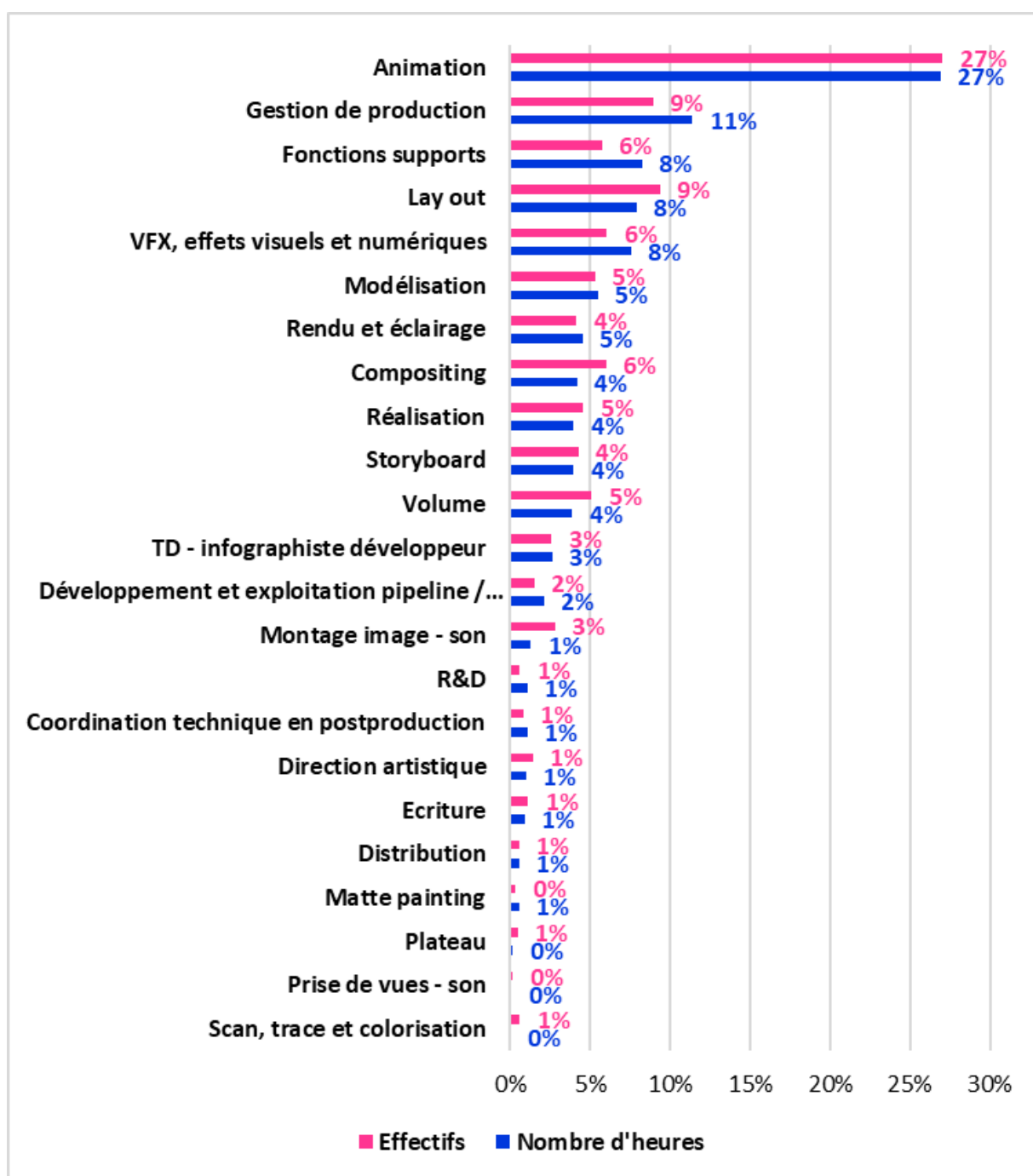
Figure 14 : Nombre d'heures de 2019 à 2022 déclarées par famille de métiers



Lecture : En 2022, 394 milliers d'heures ont été déclarées dans la famille des métiers de la réalisation, 354 en 2019.

En pourcentage, les métiers de l'animation représentent 27 % des effectifs et du nombre d'heures déclarées. Ils sont suivis par les métiers de la gestion de production avec 9 % des effectifs et 11 % du nombre d'heures déclarées.

Figure 15 : Répartition des effectifs et des heures déclarés en 2022 par famille de métiers



Lecture : En 2022, 4 % des effectifs et 4 % des heures déclarés sont relatifs à un métier de la famille du storyboard.

Les femmes dans l'animation

Depuis 2005, la part des femmes, quel que soit le type de contrat, augmente sur tous les indicateurs : effectifs, nombre d'heures, et masse salariale.

Tableau 6 : Evolution de la part des femmes dans les effectifs, dans l'activité en nombre d'heures et en masse salariale

	Part relative au travail des femmes						
	2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022
Effectifs	32%	31%	32%	38%	39%	41%	43%
Nombre d'heures	ND	ND	ND	37%	39%	40%	41%
Masse salariale	28%	29%	30%	34%	36%	37%	39%

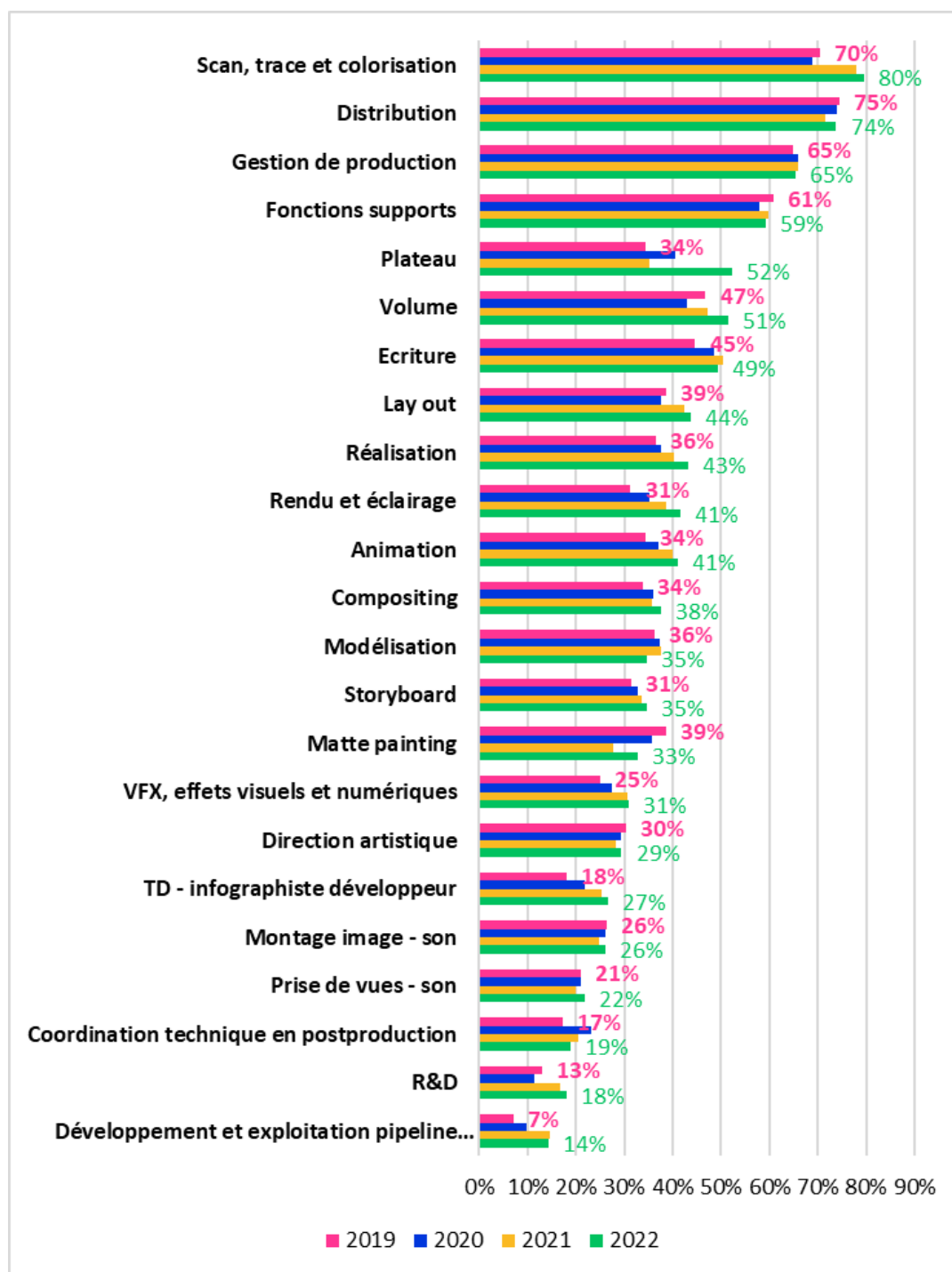
Lecture : En 2019, 38% des effectifs globaux du secteur étaient des effectifs féminins, 43% en 2022.

Les femmes sont d'autant plus présentes dans les métiers de début et de fin de projet : en 2022, elles sont 74% dans les métiers de la distribution et 65% dans les métiers de la gestion de production. 59% des fonctions supports sont aussi exercées par des femmes.

Les femmes représentent 41% des effectifs de l'animation (la catégorie la plus importante) en 2022 contre 34% en 2019.

43% des effectifs employés dans la réalisation des œuvres sont des femmes (contre 36% en 2019). La part des femmes dans la fonction story-board reste limitée à 35%, enregistrant une légère croissance (31% en 2019).

Figure 16 : Répartition des effectifs féminins (en %) dans chacune des familles de métiers et évolution entre 2019 et 2022



Lecture : La part des femmes dans les effectifs des métiers de réalisation de films d'animation est passée de 36 % en 2019 à 43 % en 2022.

Données régionales

Le secteur se développe fortement. Mais **qu'en est-il de cette croissance sur le territoire ?**

Entre 2013 et 2022, le secteur compte **59 établissements de plus** : 152 établissements étaient recensés sur le territoire en 2013 et 211 en 2022 (pour 192 entreprises, voir page 12).

Est compté comme établissement, la présence de l'entreprise dans un département.

Dans le détail, le secteur n'est pas représenté sur l'ensemble du territoire et **la concentration est très forte sur Paris** et plus généralement en Ile-de-France, mais **on observe également un développement en régions** :

- globalement le poids des régions hors IDF en termes de masse salariale augmente, passant de 20% en 2013 à 25% en 2022,
- l'Ile-de-France concentrait 80 % de la masse salariale en 2013, contre 75 % en 2022,
- la Charente est un département avec un poids grandissant dans le secteur, représentant 6% de la masse salariale en 2013, contre 9 % en 2022. En dix ans, la masse salariale du secteur sur le département a plus que triplé passant de 7,2 M€ à 25,4 M€.

Tableau 7 : Evolution du top 8 des régions et des départements en termes de masse salariale déclarée dans le secteur en 2013, 2018 et 2022 (indicateurs sur le nombre d'établissements, les effectifs et la masse salariale en M€)

2013				2018				2022			
Région	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)	Région	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)	Région	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)
Ile-de-France	97	3 990	87,3	Ile-de-France	118	5 641	131,3	Ile-de-France	121	6 649	205,2
Nouvelle-Aquitaine	23	651	7,9	Nouvelle-Aquitaine	28	1 019	17,2	Nouvelle-Aquitaine	31	1 645	28,2
Hauts-de-France	6	321	4,5	Auvergne-Rhône-Alpes	18	717	9,2	Auvergne-Rhône-Alpes	22	1 028	15,7
Auvergne-Rhône-Alpes	9	378	4,2	Occitanie	7	394	6,3	Occitanie	9	596	11,8
Occitanie	5	172	2,4	Hauts-de-France	8	326	3,8	Hauts-de-France	11	478	7,4
Bretagne	4	184	1,3	Outre-Mer	3	106	ss	Prov.-Alpes-Côte d'Azur	5	236	2,5
Prov.-Alpes-Côte d'Azur	2	46	ss	Bretagne	5	137	1,0	Bretagne	4	165	1,9
Grand Est	1	10	ss	Grand Est	1	32	ss	Outre-Mer	2	109	ss

2013				2018				2022			
Département	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)	Département	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)	Département	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)
Paris	83	3 569	76,3	Paris	102	4 986	115,0	Paris	104	6 207	192,0
Charente	20	562	7,2	Charente	26	991	17,1	Charente	29	1 472	25,4
Hauts de Seine	9	318	5,8	Hauts de Seine	10	603	10,2	Drôme	12	700	10,9
Nord	6	321	4,5	Drôme	11	504	6,6	Nord	11	478	7,4
Drôme	5	318	3,6	Nord	8	326	3,8	Seine St Denis	6	387	6,6
Seine St Denis	2	172	ss	Seine St Denis	5	258	3,8	Hérault	5	273	6,3

Lecture : En 2022 en Occitanie, 9 sociétés ont déclarés une activité dans le secteur, représentant 596 personnes différentes et 11,8 M€ de masse salariale.

En 2022 en Charente, 29 sociétés ont déclaré une activité dans le secteur, représentant 1 472 personnes différentes et 25,4 M€ de masse salariale.

ss : secret statistique pour la masse salariale relative à 3 sociétés ou moins.

Annexe 1 : périmètre de l'étude

Pour être au plus près de l'activité du secteur, le périmètre est revu chaque année.

Raison Sociale	Ville	Remarques
12 24 FILMS	LYON	
2 4 7 FILMS	PARIS	Seul le film Perse Polis est pris en compte.
2 MINUTES	PARIS	
2 MINUTES	ANGOULEME	
2 MINUTES ANIMATION	ANGOULEME	
2 MINUTES REUNION	LE PORT	
2 MINUTES STUDIO	PARIS	
2D 3D ANIMATIONS	ANGOULEME	
2DHD	BEZIERS	
2DHD	LE SOLER	
3 0 STUDIO	ANGOULEME	
3 0 STUDIO	PARIS	
4 21 PRODUCTIONS	PARIS	
ACTION SYNTHESE	MARSEILLE	
AKAMI	PARIS	
ALUMA PRODUCTIONS	LILLE	
AM STRAM GRAM	MEUDON	
AMOPIX	STRASBOURG	
AMUSE	PARIS	
ANDARTA PICTURES	BOURG LES VALENCE	
ANIMAJ	PARIS	
ANIMALPS PRODUCTIONS	ANNECY	
ANKAMA ANIMATIONS	ROUBAIX	Le personnel permanent n'est intégré qu'à partir de 2011.
ANKAMA ANIMATIONS	PARIS	
ANKAMA MOVIES	ROUBAIX	
ANTEFILMS PRODUCTION	PARIS	
ANTEFILMS STUDIO	ANGOULEME	
ATLANTIZ PARK	ANGOULEME	
ATTITUDE STUDIO	BOBIGNY	
AUTOUR DE MINUIT PRODUCTIONS	PARIS	
AUTOUR DU VOLCAN STUDIOS	CLERMONT FERRAND	
AUTOUR DU VOLCAN STUDIOS	PARIS	
BANJO STUDIO	PARIS	
BAYARD JEUNESSE ANIMATION	MONTRouGE	
BEAUX ET BIEN HABILLES	LILLE	
BELOKAN PRODUCTIONS	PARIS	
BIBO FILMS	NICE	
BIG COMPANY	LYON	
BLUE SPIRIT LAB	ANGOULEME	
BLUE SPIRIT LAB	PARIS	

BLUE SPIRIT PRODUCTIONS	PARIS	
BLUE SPIRIT STUDIO	ANGOULEME	
BLUE SPIRIT STUDIO	PARIS	
BOBBY PROD	YERRES	
BOBBYPILLS	PARIS	
BRUNCH STUDIO	PARIS	
BUF COMPAGNIE	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2017.
BUF COMPAGNIE	NANTES	
BULLES DE COM	FONTENAY AUX ROSES	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
CARIBARA ANIMATION	ANGOULEME	
CARIBARA ANIMATION	PARIS	
CARIBARA ANNECY	CRAN GEVRIER	
CHROMATIK	MARSEILLE	
CIEL DE PARIS PRODUCTIONS	PARIS	Est exclu du périmètre le film Macadam Pop Corn.
CIELO FILMS	MEYLAN	
CIRCUS	PARIS	
COMPTOIR ANGOUMOISIN D ANIMATION	ANGOULEME	
CORTEX PRODUCTIONS	ANGOULEME	
COSMIC PRODUCTION	PARIS	
COTTONWOOD MEDIA	PARIS	
CREATIVE TOUCH STUDIOS	VALENCIENNES	
CROSS RIVERS PRODUCTIONS	PARIS	
CUBE CREATIVE COMPUTER COMPANY	PARIS	
CUBE CREATIVE PRODUCTIONS	PARIS	
CYBER GROUP EUROPE	PARIS	
CYBER GROUP STUDIOS	PARIS	
CYBER GROUP STUDIOS	ROUBAIX	
DANDELOOO	PARIS	
DARGAUD MEDIA	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018. Est exclu du périmètre le film C'est comme ça.
DEF2SHOOT	MONTRouGE	
DEF2SHOOT VISUAL EFFECTS	MONTRouGE	
DIGITAL BANANA STUDIO	PARIS	
DONCVOILA PRODUCTIONS	PARIS	
DOUBLE METRE ANIMATION	QUIMPER	
DSTM	ANGOULEME	
DUPUIS AUDIOVISUEL	PARIS	Absorbée au 31 juillet 2008 par Dupuis Edition Audiovisuel qui est dans le champ.
DUPUIS EDITION AUDIOVISUEL	PARIS	
DURAN	NANTERRE	
DWARF ANIMATION STUDIO	PEROLS	
DWARF ENTERTAINMENT	PEROLS	
EASY PEASY ENTERTAINMENT	PARIS	
EBB PRODUCTIONS	PARIS	
EDDY CINEMA	PARIS	

ELLIPSANIME	PARIS	Absorbée au 1er juillet 2007 par Ellipsanime Production qui est dans le champ.
ELLIPSANIME PRODUCTIONS	PARIS	
ELLIPSE STUDIO	PARIS	
ELLIPSE STUDIO	ANGOULEME	
EURO VISUAL	PARIS	
EUROPA CORP	PARIS	Seuls quelques films sont pris en compte : - La mécanique du cœur - Ruby Tuesday - Un monstre à Paris - Arthur - Arthur 2 - Arthur 3
EXECUTIVE TOON SERVICES	PARIS	
FAT BIRD ANIMATION STUDIO	ANGERS	
FOLIASCOPE	BOURG LES VALENCE	
FOLIMAGE	VALENCE	
FOLIMAGE ANIMATION	VALENCE	
FOLIMAGE ANIMATION	BOURG LES VALENCE	
FOLIVARI	PARIS	Est exclu du périmètre le film Les malheurs de Sophie et Ma famille et le Loup.
FORGE ANIMATION	AIX EN PROVENCE	
FORTICHE ANIMATION	MONTPELLIER	
FORTICHE PRODUCTION	PARIS	
FOST	MONTRouGE	
FOST	ANGOULEME	
FOST	PARIS	
FRANCHE CONNECTION ANIMATIONS	MONTREUIL	
FROG BOX	PARIS	
FUTURIKON	PARIS	Est exclu du périmètre le film Chronique d'une récré.
FUTURIKON FILMS	PARIS	
FUTURIKON PRODUCTIONS	PARIS	
FUTURIKON PRODUCTIONS	ANGOULEME	
FUTURIKON SPV	PARIS	
GAO SHAN PICTURES	ST PAUL (La Réunion)	
GAUMONT ANIMATION	NEUILLY SUR SEINE	
GAUMONT ANIMATION	ANGOULEME	
GAUMONT ANIMATION	PARIS	
GAUMONT PRODUCTION ANIMATION	PARIS	
GEDEON PROGRAMMES	PARIS	
GENAO PRODUCTIONS	BOULOGNE BILLANCOURT	
GO N INTERNATIONAL	PARIS	
GO N PRODUCTIONS	PARIS	
GOBI STUDIO	MARSEILLE	
GOLEM&LINEA	ANGOULEME	
HARI	PARIS	
HARI INTERNATIONAL	PARIS	

HARI STUDIOS	ANGOULEME	
HARI STUDIOS	PARIS	
HARI TECHNOLOGY	PARIS	
HARRIET PRODUCTIONS	PARIS	
HAVE A NICE DAY FILMS	ARMENTIERES	
HEROLD FAMILY	PARIS	
HUE DADA PRODUCTIONS	PARIS	
I CAN FLY	BEGLES	
I CAN FLY LIMITED	PARIS	
IKKI FILMS	TOURS	
ILLUMINATION MAC GUFF	PARIS	
IN EFECTO	PARIS	Le personnel permanent cotise à Audiens en retraite complémentaire depuis 2016.
INTHEBOX	ANNECY	
IP4U	VALENCIENNES	Le personnel permanent n'a jamais cotisé à Audiens en retraite complémentaire.
JE SUIS BIEN CONTENT	MONTREUIL	
JE SUIS BIEN CONTENT	PARIS	
JPL FILMS	RENNES	
JUFOX	PARIS	
JULIANNE FILMS	ROMANS SUR ISERES	
JUST KIDS	PARIS	
KARLAB	MONTPELLIER	
KING SIZE FX	PARIS	
L INCROYABLE STUDIO	NANTES	
LA CABANE PRODUCTIONS	PARIS	
LA CHOUETTE COMPAGNIE	MONTREUIL	
LA FABRIQUE PRODUCTION	ST LAURENT LE MINIER	
LA FACTORIE	PARIS	
LA FACTORIE	LILLE	
LA MAISON	PARIS	
LA STATION ANIMATION	PARIS	
LA STATION ANIMATION	ARLES	
LABEL ANIM	PARIS	
LAIDAK FILMS	DIEULEFIT	
LE STUDIO	MARSEILLE	
LE STUDIO PERSONNE N EST PARFAIT	RENNES	
LES AFFRANCHIS	TOULOUSE	
LES ARMATEURS	PARIS	
LES ASTRONAUTES	BOURG LES VALENCE	
LES ASTRONAUTES STUDIO	BOURG LES VALENCE	
LES CARTOONEURS ASSOCIES	PARIS 19	
LES FEES SPECIALES	MONTPELLIER	
LES FILMS A CARREAUX	CREST	
LES FILMS D ICI	PARIS	
LES FILMS DE L ARLEQUIN	PARIS	

LES FILMS DE LA PERRINE	PARIS	
LES FILMS DU NORD	LILLE	
LES FILMS DU POISSON ROUGE	ANGOULEME	
LES INDISCRETS	ANNECY	
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI	RENNES	
LES STUDIOS TEX	PARIS	
LES TROIS OURS	ANGOULEME	
LET'SO YA	JOUY MAUVOISIN	
LITTLE PRINCESS	PARIS	
LOOPS CREATIVE STUDIO	ANGOULEME	
MAC GUFF LIGNE	PARIS	
MADLAB ANIMATIONS	ROUBAIX	
MAGNIFICAT FILMS	PARIS	Seul le film Je vous ai compris est pris en compte.
MALIL ART PRODUCTIONS	ANGOULEME	
MAYBE MOVIES	IVRY SUR SEINE	Les films pris en compte sont : - Zombillenium - Calamity
MEDIA VALLEY	PARIS	
MEDIATOON DISTRIBUTION	PARIS	
METHOD ANIMATION	PARIS	
MIAM ANIMATION	PARIS	
MIAM DISTRIBUTION	PARIS	
MIAM STUDIO	PARIS	
MIKROS IMAGE	LEVALLOIS PERRET	
MIKROS IMAGE	PARIS	
MIKROS IMAGE	ISSY LES MOULINEAUX	
MIKROS IMAGE	BOULOGNE BILLANCOURT	
MILLIMAGES	PARIS	
MITICO	CLICHY	
MIYU PRODUCTIONS	PARIS	
MIYU PRODUCTIONS	ANGOULEME	
MIYU PRODUCTIONS	BOURG LES VALENCE	
MIYU PRODUCTIONS	ARLES	
MONDO TV FRANCE	PARIS	
MONELLO PRODUCTIONS	CLICHY	
MONKEY EGGS ANIMATION	ARCUEIL	
MOONSCOOP	PARIS	
MOONSCOOP DIGITAL MEDIAS	LA ROCHELLE	
MOONSCOOP IP	PARIS	
MOUKDA PRODUCTION	VILLEPINTE	
MOVING PUPPET	PARIS	Est exclu du périmètre le film Yetili.
MR LOYAL	PARIS	
MRRAZ	SAINT DENIS	
NALU	AUBERVILLIERS	
NAYADE	GOND PONTouvre	

NEOMIS ANIMATION	PARIS	
NEWEN KIDS & FAMILY	PARIS	
NOMAD FILMS	PARIS	
NORD OUEST FILMS	PARIS	Seuls trois films sont pris en compte : - Les contes de la nuit - Dragons et princesses - Dili à Paris
NORD OUEST PRODUCTION	PARIS	Seul le film Azur et Asmar est pris en compte.
NORMAAL	PARIS	
NORMAAL ANGOULEME	ANGOULEME	
NORMAN STUDIOS	PARIS	Seul le film Playmobil est pris en compte
NOVANIMA	BEZENAC	
OCTOPOLIS	PARIS	
OLLENOM STUDIO	CLICHY	
ON ENTERTAINMENT	PARIS	
ONCE UPON A TOON	ANGOULEME	
ONYX FILMS ON CLASSICS	PARIS	
OOOLALA	BOURG LES VALENCE	
OSCARB STUDIO	ALFORT VILLE	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
PAPY3D PRODUCTIONS	PARIS	
PASSION PARIS PRODUCTION	PARIS	
PATOON ANIMATION	PARIS	
PERSEPROD	PARIS	
PHILIPPE MOUNIER MARKETING PRODUCTION	PARIS	
PICOLO PICTURES	PARIS	
PICTAK CIE	SAINTE SOLINE	
PICTOR MEDIA ANIMATION	PARIS	
PINKA	LEVALLOIS PERRET	
PIPANGAI PRODUCTIONS	LE PORT (La Réunion)	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire. Récupération via la prévoyance depuis 2008.
PLANET NEMO ANIMATION	PARIS	
PLANET NEMO ANIMATION	ROUBAIX	
PRAXINOS	ST JEAN DE VEDAS	
PRIMA LINEA PRODUCTIONS	PARIS	
PRIMA LINEA PRODUCTIONS	ANGOULEME	
PRINCESS SAM PICTURES	VILLEURBANNE	
PROCIDIS	NEUILLY SUR SEINE	
PUMKIN 3D STUDIO	MONTREUIL	
PUPP S MOTION STUDIO	RENNES	
RAINBOX PRODUCTIONS	LILLE	
ROBOT DREAMS	PARIS	
SACREBLEU PRODUCTIONS	PARIS	
SAFARI DE VILLE	PARIS	
SAMKA ANIMATION	PARIS	
SAMKA PRODUCTIONS	PARIS	

SARL LA FABRIQUE	ST LAURENT LE MINIER	
SCHMUBY PRODUCTIONS	ANGOULEME	
SEAHORSE ANIM	ALFORTVILLE	
SHAN TOO	ANGOULEME	
SILEX ANIMATION	ANGOULEME	
SIP ANIMATION	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
SOLIDANIM	ST YRIEIX SUR CHARENTE	
SOMEWHERE ANIMATION	PARIS	
SPARKLING	PARIS	
SPARX	PARIS	Le personnel permanent n'a jamais cotisé à Audiens en retraite complémentaire.
SPARX ANIMATION STUDIOS	PARIS	
SPECIAL TOUCH STUDIOS	MARSEILLE	
SPLENDIDO	CLICHY	Seul le film Les Petits Rats est pris en compte.
STIM STUDIO	LYON	
STORIMAGES	PARIS	Repris en 2013 par Ellipsanime.
STORY	PARIS	
STORY BOARD ANIMATION	PARIS	
STUDIO 100 ANIMATION	PARIS	
STUDIO LA CACHETTE	PARIS	
STUDIO MANETTE	LYON	
STUDIO MIYU	PARIS	
STUDIO MIYU	ANGOULEME	
STUDIO MIYU	BOURG LES VALENCE	
STUDIO O	PARIS	
STUDIO PELETIER	PARIS	
STUDIO PINKA	ANNECY	
STUDIO REDFROG	LILLE	
SUN CREATURE FRANCE	BEGLES	
SUPAMONKS	ARCUEIL	
SUPERPROD	PARIS	
SUPERPROD	ANGOULEME	
TANT MIEUX PROD	PARIS	
TAT PRODUCTIONS	TOULOUSE	
TAT STUDIO	TOULOUSE	
TEAMTO	PARIS	
TEAMTO	BOURG LES VALENCE	
TEAMTO BOURG LES VALENCE	BOURG LES VALENCE	
TEAMTO STUDIO	PARIS	
TECHNICOLOR ANIMATION PRODUCTIONS	PARIS	
TELE IMAGES PRODUCTIONS	NEUILLY SUR SEINE	
TF1 PRODUCTION	BOULOGNE BILLANCOURT	Seuls trois séries sont prises en compte : - Mini Ninjas. - Splat the cat. - Trop royal
THE MAGICAL SOCIETY BY JOANN SFAR	PARIS	

TNZPV ANNECY	ANNECY	
TNZPV STUDIO	ARLES	
TOKU	ANGOULEME	
TOON FACTORY	PARIS	
TOONKIT	ANGOULEME	
UBISOFT CREATION	MONTREUIL	
UBISOFT MOTION PICTURES RABBIDS	SAINT MANDE	
UN JE NE SAIS QUOI	BORDEAUX	
UNIQUE ANIMATION	PARIS	
UNIQUE ANIMATION	ANGOULEME	
UTOPI	PARIS	
VANILLA SEED	ANGOULEME	
WALT DISNEY FEATURE ANIMATION FRANCE	PARIS	
WATCH NEXT MEDIA	PARIS	
WHITE STAR	PARIS	
XBO FILMS	TOULOUSE	
XILAM ANIMATION	PARIS	Est exclu du périmètre Si j'étais un animal.
XILAM FILMS	PARIS	
XILAM MULTIMEDIA	PARIS	
XILAM STUDIO	VILLEURBANNE	
XILAM STUDIO ANGOULEME	ANGOULEME	
XILAM STUDIO PARIS	PARIS	
ZAGTOON	PARIS	
ZEPHYR ANIMATION	PARIS	
ZODIAK KIDS STUDIO FRANCE	PARIS	

Annexe 2 : tableaux complémentaires

Les entreprises

Tableau 8 : Taille de l'entreprise = nombre de salariés déclarés au moins une fois dans l'année

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
De 1 à 19	23	34	44	45	46	57	48	56	60	57	60	66	66	66	78	68	69	61	71
De 20 à 49	23	20	24	26	32	29	34	35	29	36	33	35	43	33	35	42	50	57	47
De 50 à 99	17	18	17	25	18	14	18	26	27	30	26	25	25	34	36	40	33	37	38
100 et plus	14	16	20	16	22	22	20	20	20	20	21	22	26	32	30	29	29	27	36
Total entreprises	77	88	105	112	118	122	120	137	136	143	140	148	160	165	179	179	181	182	192
Part 50 salariés et plus	40%	39%	35%	37%	34%	30%	32%	34%	35%	35%	34%	32%	32%	40%	37%	39%	34%	35%	39%

Masse salariale

Tableau 9 : Masse salariale brute par type de contrat, en M€

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CDI	15,8	18,5	20,7	18,8	22,3	22,3	20,2	24,6	23,0	24,4	22,4	26,8	30,5	38,0	38,9	45,1	45,9	51,7	63,0
CDD	2,7	2,4	3,4	8,5	8,1	7,0	7,3	7,8	7,9	8,0	6,0	4,0	6,5	3,5	4,3	4,2	3,9	4,7	10,5
CDDU	31,5	45,1	47,2	50,7	59,6	61,4	61,5	64,9	68,9	76,2	78,2	95,4	112,8	138,5	127,1	142,6	141,0	165,1	201,8
Total	50,1	66,0	71,3	78,1	89,9	90,7	89,0	97,3	99,8	108,7	106,6	126,2	149,7	179,9	170,3	191,9	190,8	221,5	275,3
Evolution		32%	8%	10%	15%	1%	-2%	9%	2%	9%	-2%	18%	19%	20%	-5%	13%	-1%	16%	24%

Les salariés

Tableau 10 : Effectifs par catégorie professionnelle

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CDI cadre	292	344	386	337	390	369	335	365	335	366	358	406	486	556	650	714	736	812	930
CDI non-cadre	222	231	238	202	239	195	188	347	289	276	268	258	345	418	192	241	248	260	304
Total CDI	511	573	623	531	622	558	520	707	614	635	621	660	826	964	830	947	968	1 061	1 212
CDD cadre	62	58	87	156	173	124	130	146	127	132	107	98	179	62	67	58	58	68	64
CDD non cadre	189	169	190	241	249	199	237	228	236	279	189	170	349	305	335	320	316	336	385
Total CDD	250	227	277	395	420	323	362	369	361	408	296	268	518	365	399	374	373	402	448
CDDU cadre	1 013	1 192	1 361	1 429	1 551	1 538	1 493	1 568	1 623	1 813	1 845	1 826	2 077	2 424	2 447	2 450	2 546	3 018	3 271
CDDU non cadre	1 884	2 478	2 525	2 961	3 169	3 082	3 047	3 168	3 288	3 264	3 454	3 753	4 345	5 323	5 206	5 452	5 168	5 947	6 468
Total CDDU	2 668	3 405	3 548	4 056	4 291	4 204	4 158	4 317	4 468	4 552	4 754	5 037	5 836	7 018	6 943	7 216	6 962	8 069	8 735
Total salariés	3 362	4 099	4 315	4 905	5 232	5 014	4 949	5 310	5 356	5 494	5 593	5 889	6 873	8 085	8 003	8 372	8 164	9 325	10 172
Evolution		22%	5%	14%	7%	-4%	-1%	7%	1%	3%	2%	5%	17%	18%	-1%	5%	-2%	14%	9%

(1) Les individus sont dédoublonnés par statut au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme cadre et/ou comme non cadre n'est compté qu'une seule fois.

(2) Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : tout individu déclaré n'est compté qu'une seule fois.

Tableau 11 : Equivalent temps plein des contrats CDI et CDD de droit commun

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Femmes	195	196	226	241	275	271	255	295	279	289	274	266	337	352	374	411	441	487	554
Cadres	87	97	112	119	140	148	147	154	144	153	142	142	179	192	227	249	271	296	334
Non-cadres	108	100	115	122	134	123	108	141	135	136	132	125	158	160	148	163	169	190	220
Hommes	311	334	357	395	401	348	344	454	399	415	397	387	489	471	482	534	536	585	648
Cadres	193	219	250	261	285	254	239	255	231	242	237	255	300	309	339	378	388	424	479
Non-cadres	118	115	108	133	116	94	106	199	168	173	159	132	190	162	143	155	147	160	169
Total	506	530	584	636	676	619	599	750	678	704	670	654	826	823	857	945	977	1 071	1 202
Evolution		5%	10%	9%	6%	-9%	-3%	25%	-10%	4%	-5%	-2%	26%	0%	4%	10%	3%	10%	12%

Tableau 12 : Effectifs CDDU par genre et catégorie

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cadres femmes	310	338	369	424	452	435	428	452	448	534	568	573	670	785	818	842	902	1 083	1 228
Non-cadres femmes	550	748	785	875	911	847	848	929	970	988	1 032	1 115	1 386	1 873	1 891	2 072	2 022	2 471	2 811
Total CDDU femmes	808	1 016	1 068	1 209	1 239	1 183	1 184	1 266	1 300	1 367	1 429	1 527	1 881	2 403	2 470	2 664	2 661	3 243	3 644
Cadres hommes	703	854	992	1 005	1 099	1 103	1 065	1 116	1 175	1 279	1 277	1 253	1 407	1 639	1 629	1 608	1 644	1 935	2 043
Non-cadres hommes	1 334	1 730	1 740	2 086	2 258	2 235	2 199	2 239	2 318	2 276	2 422	2 638	2 959	3 450	3 315	3 380	3 146	3 476	3 657
Total CDDU hommes	1 860	2 389	2 480	2 847	3 052	3 021	2 974	3 051	3 168	3 185	3 325	3 510	3 955	4 615	4 473	4 552	4 301	4 826	5 091

(2) : effectif dédoublonné = une personne déclarée comme cadre et comme non-cadre n'est comptée qu'une seule fois